FEDEMOT

ENSEMBLE PARTAGEONS LA ROUTE

Rapport d'activités 2021

FEDEMOT A.S.B.L.

Avec le soutien de la Wallonie

Wallonie

INTRODUCTION

FEDEMOT est une A.S.B.L. dont la mission principale est de prôner la sécurité et de faciliter la mobilité de tous et plus particulièrement des jeunes.

Afin de contribuer à la sécurité, FEDEMOT mène des actions sur plusieurs axes :

1. LA MOBILITÉ PAR LA FORMATION

FEDEMOT contribue aux progrès de la mobilité en prouvant que le deux-roues motorisé, qu'il soit électrique ou thermique, est une réalité croissante, une solution concrète et efficace en réponse au problème de la mobilité. C'est effectivement une alternative très intéressante (par sa faible consommation et par la place occupée sur la chaussée et dans les parkings).

L'objectif est la mobilité durable des (futurs) usagers en donnant l'opportunité au public de découvrir autrement le deux-roues motorisé et d'envisager ce mode de déplacement dans le cadre de leur (future) vie professionnelle.

FEDEMOT est donc présent pour accompagner toutes les personnes conscientes du danger afin de s'entraîner, de s'améliorer et/ou d'apprendre la conduite en deux-roues motorisé. Des formations d'initiation, de remise en selle et des stages de maîtrise et perfectionnement sont proposés à moindre coût. Effectivement, la sécurité doit être accessible pour tous !

2. LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

FEDEMOT attire l'attention des jeunes sur l'importance de la conduite responsable d'un deux-roues motorisé. En menant des actions de sensibilisation par l'organisation de journées de prévention au sein de nos infrastructures ou dans les établissements scolaires de Wallonie. Ces journées de prévention s'articulent en alternant des ateliers théoriques et pratiques. Ces ateliers s'axent sur les attitudes et les comportements adéquats à acquérir pour réduire le risque d'accidents et leur gravité.

3. LES COMMUNES

FEDEMOT est toujours à l'écoute des représentants locaux pour les guider dans leur choix de matériel, d'aménagement. Tenir compte des deux-roues motorisé est un moyen de soutenir les communes.

- FEDEMOT s'adresse, entre autres, aux jeunes pour qu'ils s'engagent dans une réflexion sur leurs comportements de mobilité et leur responsabilité citoyenne. C'est un interlocuteur incontournable pour toutes personnes souhaitant découvrir le deux-roues motorisé et voulant s'inscrire dans une démarche de sécurité pour la mobilité.

NOS ACTIVITÉS

DATES	ACTIVITES
6 janvier 2021	Formation pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation.
13 janvier 2021	Mise en place des rétroviseurs pour les patients hospitalisés et étant équipés d'un fauteuil électronique au Centre Neurologique de Réadaptation Fonctionnelle de Fraiture-en-Condroz (CNRF). Formation théorique, pratique et sur terrain.
15 janvier 2021	Réunion de présentation et de coordination pour notre formation à la conduite sécuritaire des personnes à mobilité réduite utilisant un fauteuil électronique au Centre de Réadaptation Neuromotrice Pluridisciplinaire, CHU Ourthe-Amblève d'Esneux.
22 janvier 2021	Formation pour personne à mobilité réduite à domicile.
26 janvier 2021	• Présentation de la formation FEDEMOT pour les personnes à mobilité réduite utilisant un fauteuil électronique au CNRF pour le médecin en chef ; • Initiation à la conduite d'un deux roues motorisé électrique, sensibilisation aux problèmes de mobilité et de pollution.
28 janvier 2021	• Préparation avant examen pratique, • Formation personne à mobilité réduite à domicile.
4 et 9 février 2021	Formation personne à mobilité réduite au CNRF.
11 février 2021	Formation personne à mobilité réduite à domicile.
18 et 22 février 2021	Formation personne à mobilité réduite au CNRF.
5 mars 2021	Formation personne à mobilité réduite CNRF.
Du 8 mars 2021 au 23 mars 2021	Journées de prévention pour l'Enseignement Spécialisé « **Mosaïque** » pour 15 classes, élèves Type 1 & Type 2 à Stembert.
16 mars 2021	Formation personne à mobilité réduite au CNRF.

17 mars 2021	Formation personne à mobilité réduite à domicile.
20 mars 2021	Stage de maîtrise.
22 mars 2021	Formation personne à mobilité réduite au CNRF.
24 et 25 mars 2021	Formation « Scooter vers l'emploi » en collaboration avec l'A.S.B.L. **Echafaudage** (2 demi-journées théorie + pratique).
30 mars 2021	Formation pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation et test du fauteuil.
Du 6 avril au 10 avril 2021	Evènement La Semaine du Motard, proposition de check technique de la moto et d'initiation moto.
13, 15 et 16 avril 2021	Stage enfants - vacances de printemps.
17 avril 2021	Stage de maîtrise.
19 avril 2021	Formation personne à mobilité réduite au CNRF.
19, 22 et 23 avril 2021	Formation « Scooter vers l'emploi » en collaboration avec l'A.S.B.L. **Echafaudage** (3 demi-journées pratique).
24 avril 2021	Stage de perfectionnement niveau 1.
26 avril 2021	Journée réservée pour le Campus Francorchamps.
29 avril 2021	• Journée de prévention en sécurité routière dans le cadre d'une activité « Matinée Santé » à l'école St-Raphaël de Remouchamps ; • Formation personne à mobilité réduite au CNRF.
3 et 4 mai 2021	Terrain de manœuvre réservé pour la préparation de l'examen pratique des stagiaires « Scooter vers l'emploi » (A.S.B.L. **Echafaudage**).
6 mai 2021	Formation d'une journée dans le cadre de l'activité « Mobil Action », en collaboration avec l'A.S.B.L. **Echafaudage** (formation théorique, formation pratique avec simulateur voiture et initiation sur le terrain).
8 mai 2021	Stage de maîtrise dans le cadre de la « Journée de la Femme ».

11 mai 2021	Formation d'une journée dans le cadre de l'activité « Scooter pour l'emploi », en collaboration avec l'A.S.B.L. **Echafaudage** (simulateur voiture).
16 mai 2021	Stage de maîtrise dans le cadre d'un concours organisé par Ethias.
21 mai 2021	Formation personne à mobilité réduite au CNRF.
22 mai 2021	Stage de maîtrise.
25 mai 2021	Formation personne à mobilité réduite au CNRF.
30 mai 2021	Stage de perfectionnement dans le cadre d'un concours organisé par Ethias.
31 mai et 1er juin 2021	Journée de prévention en sécurité routière dans le cadre d'une activité « Matinée Santé » à l'école Mosaïque de Stembert.
1er juin 2021	Formation personne à mobilité réduite à domicile.
5 juin 2021	Stage de maîtrise.
6 juin 2021	Stage de maîtrise - Classic 21.
7 juin 2021	Visite de l'A.S.B.L. Sens-Sas de Montignies-le-Tilleul pour une journée de prévention en sécurité routière avec divers ateliers (premiers secours, pratique scooter).
8 juin 2021	• Formation personne à mobilité réduite au CNRF, • Le Beau vélo de Ravel à Chimay.
10 juin 2021	Formation personne à mobilité réduite à domicile.
12 juin 2021	Stage de maîtrise.
15 juin 2021	Le Beau vélo de Ravel à Esneux.
17 juin 2021	Formation personne à mobilité réduite au CNRF.
17 et 18 juin 2021	Journée de prévention en sécurité routière à l'école Saint-Roch de Marche-en-Famenne, avec divers ateliers (premier secours, pratique scooter).
19 juin 2021	Stage de perfectionnement niveau 2.
21 juin 2021	• Formation personne à mobilité réduite à domicile,

	• Dans le cadre de l'activité Délibère Toi, journée de prévention en sécurité routière à l'Athénée Royal de Jodoigne, avec divers ateliers (premier secours, pratique scooter, simulateur moto, trottinette).
22 juin 2021	• Le Beau vélo de Ravel à Vaux s/Sûre, • Dans le cadre de l'activité Délibère Toi, journée de prévention en sécurité routière à l'Athénée Royal Paul Delvaux à Ottignies, avec divers ateliers (premier secours, pratique scooter, simulateur moto, trottinette).
23 juin 2021	Dans le cadre de l'activité Délibère Toi, journée de prévention en sécurité routière à l'Institut de la Vallée Bailly à Braine-l'Alleud, avec divers ateliers (premier secours, pratique scooter, simulateur moto, trottinette).
24 juin 2021	Formation personne à mobilité réduite au CNRF.
26 juin 2021	Stage de maîtrise – Ladies ride Lejeune Motosport.
28 juin 2021	Dans le cadre de l'activité Délibère Toi, journée de prévention en sécurité routière au Collège Cardinal Mercier à Braine-l'Alleud, avec divers ateliers (premier secours, pratique scooter, simulateur moto, trottinette).
29 juin 2021	• Dans le cadre de l'activité Délibère Toi, journée de prévention en sécurité routière à l'Athénée Royal Riva Bella à Braine-l'Alleud, avec divers ateliers (premier secours, pratique scooter, simulateur moto, trottinette) ; • Le Beau vélo de Ravel à Comines.
1er juillet 2021	• Dans le cadre de l'activité Délibère Toi, journée de prévention en sécurité routière au Collège Saint-Etienne à Court-Saint-Etienne, avec divers ateliers (premier secours, pratique scooter, simulateur moto, trottinette) ; • Formation personne à mobilité réduite au CNRF.
2 juillet 2021	Dans le cadre de l'activité Délibère Toi, journée de prévention en sécurité routière à l'IPES de Tubize, avec divers ateliers (premier secours, pratique scooter, simulateur moto, trottinette).
3 juillet 2021	Stage de perfectionnement niveau 1.
6 juillet 2021	Le Beau vélo de Ravel à Ciney.
9 juillet 2021	Le Beau vélo de Ravel à Mettet.

17 et 24 juillet 2021	Stage de maîtrise.
26 juillet 2021	Réunion personne à mobilité réduite au CNRF.
27, 29 et 30 juillet 2021	Stage enfants - vacances d'été.
31 juillet 2021	Stage de perfectionnement niveau 1.
3 août 2021	Le Beau vélo de Ravel à Rumes.
6 août 2021	Le Beau vélo de Ravel à Visé.
7 août 2021	Stage de maîtrise dans le cadre d'un concours AWSR.
10 août 2021	Le Beau vélo de Ravel à Erezée.
10, 12 et 13 août 2021	Stage enfants - vacances d'été.
14 août 2021	Stage de perfectionnement niveau 1.
19 août 2021	Présentation de la formation USAMM aux équipes paramédicales et aux médecins du Centre de Réadaptation Neuromotrice Pluridisciplinaire, CHU Ourthe-Amblève d'Esneux.
28 août 2021	Stage de maîtrise.
1er septembre 2021	Formation personne à mobilité réduite au CNRF.
4 et 5 septembre 2021	Week-end Retrouvailles à Liège. Dans le cadre de cette journée, nous proposons des initiations au cyclomoteur et à la trottinette.
6 septembre 2021	Présentation de la formation USAMM à la Ligue Belge de la sclérose en plaques.
7 septembre 2021	Formation personne à mobilité réduite au CNRF.
8 septembre 2021	Formation « Scooter vers l'emploi » en collaboration avec l'A.S.B.L. **Echafaudage** (après-midi théorique).
9 septembre 2021	Matinée de prévention en sécurité routière à l'école Polytechnique d'Herstal, avec divers ateliers (Présentation

	générale, formation sur les cyclos trafiqués et premiers secours).
11 septembre 2021	Stage de maîtrise.
12 septembre 2021	Journée de la mobilité à Wavre – prévention en sécurité routière pour les enfants.
14 septembre 2021	• Formation « Scooter vers l'emploi » en collaboration avec l'A.S.B.L. **Echafaudage** (après-midi théorique) ; • Formation personne à mobilité réduite à domicile.
16 septembre 2021	Journée de prévention en sécurité routière à l'école Polytechnique d'Herstal, avec divers ateliers (simulateur moto et pratique scooter).
18 septembre 2021	Après-midi de prévention en sécurité routière au centre des jeunes de Welkenraedt (pratique cyclo).
19 septembre 2021	• Marathon de Visé. • Dans le cadre de la journée de la mobilité, après-midi de prévention en sécurité routière à Vielsalm.
21 septembre 2021	Dans le cadre de la semaine de la mobilité, journée de prévention en sécurité routière à Erquelinnes.
22 & 23 septembre 2021	Journée de prévention en sécurité routière à l'école Sainte-Ursule à Namur, avec divers ateliers (présentation générale, formation cyclos trafiqués, lunettes alcoolvision, pratique scooter).
28 septembre 2021	Journée de prévention en sécurité routière à l'école Provinciale des Métiers de Nivelles, avec divers ateliers (présentation générale, formation cyclos trafiqués, lunettes alcoolvision, pratique scooter électrique et trottinettes).
1er octobre 2021	Journée de prévention en sécurité routière à l'école Don bosco de Verviers, avec divers ateliers (présentation générale, formation cyclos trafiqués, lunettes alcoolvision, pratique scooter électrique et trottinettes).

5 octobre 2021	Formation « Mobil'Action » en collaboration avec l'A.S.B.L. **Echafaudage** (matinée théorique).
8 octobre 2021	Formation personne à mobilité réduite au CNRF.
12-13 & 14 octobre 2021	Formation « Scooter vers l'emploi » en collaboration avec l'A.S.B.L. **Echafaudage** (après-midi pratique).
14 & 15 octobre 2021	Journée de prévention en sécurité routière à l'école Don bosco de Verviers, avec divers ateliers (présentation générale, formation cyclos trafiqués, lunettes alcoolvision, pratique scooter électrique et trottinettes).
18-19 & 20 octobre 2021	Formation « Scooter vers l'emploi » en collaboration avec l'A.S.B.L. **Echafaudage** (journée pratique).
20 octobre 2021	Réunion avec l'Administration communale de Bastogne.
19 & 21 octobre 2021	Journée de prévention en sécurité routière au Collège Technique des Aumôniers du travail de Charleroi, avec divers ateliers (présentation générale, formation cyclos trafiqués, lunettes alcoolvision, pratique scooter électrique et trottinettes).
22 octobre 2021	Formation personne à mobilité réduite à domicile.
26 octobre 2021	• Visite du Cefa de Seraing dans nos locaux de Crisnée pour une journée de prévention en sécurité routière ; • Formation théorique et pratique à la Ligue Belge SEP.
28 octobre 2021	Journée de prévention en sécurité routière au Lycée Provincial d'Hornu-Colfontaine, avec divers ateliers (présentation générale, formation cyclos trafiqués et premiers secours, atelier de conduite sur simulateur moto).
9 & 16 novembre 2021	Journée de prévention en sécurité routière à l'Athénée Norbert Collard de Beauraing, avec divers ateliers (présentation générale, formation cyclos trafiqués, lunettes alcoolvision, pratique scooter électrique et trottinettes).

23 novembre 2021	Formation théorique et pratique à la Ligue Belge SEP.
25 novembre 2021	• Journée de prévention en sécurité routière au Collège des Etoiles de Charleroi, avec divers ateliers (présentation générale, formation cyclos trafiqués, lunettes alcoolvision, pratique scooter électrique et trottinettes). • Réunion d'information pour le CHU des Bruyères et le CHR de la Citadelle.
30 novembre 2021	Présentation du projet USAMM aux ergothérapeutes du service neurologique du CHR de la Citadelle à Liège.
1er décembre 2021	Après-midi de prévention en sécurité routière à Internat de Suarlée, avec divers ateliers (présentation générale, formation cyclos trafiqués, lunettes alcoolvision, pratique scooter électrique et trottinettes).
3 décembre 2021	Journée de prévention en sécurité routière à l'Athénée Thil Lorrain de Verviers, avec divers ateliers (présentation générale, formation cyclos trafiqués, lunettes alcoolvision, pratique scooter électrique et trottinettes).
4 décembre 2021	Formation de sensibilisation et de prévention à la conduite du deux roues motorisé sur notre terrain de prévention d'Angleur pour le centre des jeunes de Retinne.

LA MOBILITE PAR LA FORMATION

FOCUS SUR QUELQUES SÉANCES D'INITIATION

INITIATION DU 8 JANVIER 2021

Personne venant se préparer avant le permis pratique. Celle-ci travaille toutes les manœuvres exigées par le centre d'examen.

INITIATION DU 15 JANVIER 2021

Une dame venant découvrir la moto avant de prendre la décision d'acheter un deux-roues motorisé.

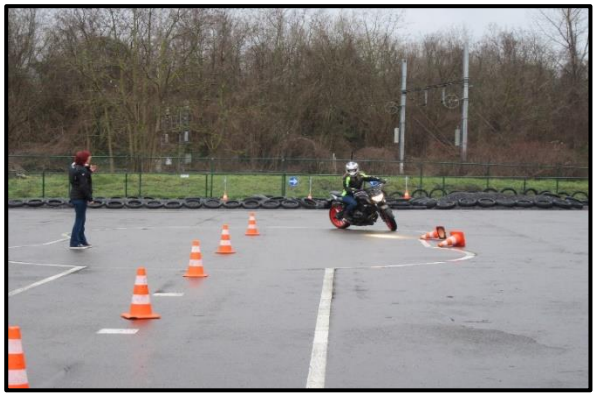

INITIATION DU 11 FÉVRIER 2021

Cours d'initiation pour une dame qui veut passer son permis.

REMISE EN SELLE DU 18 FÉVRIER 2021

Cette personne n'ayant plus roulé depuis de nombreuses années, vient faire une remise en selle et reprendre confiance en ses capacités de conduite du deux roues.

INITIATION DU 25 FÉVRIER 2021

Cours d'initiation avec un scooter dans la perspective d'un achat.

INITIATION ET REMISE EN SELLE DU 4 MARS 2021

Cette personne vient suivre une séance d'initiation pour une remise en selle, après de nombreuses années sans avoir conduit de deux-roues motorisé.

REMISE EN SELLE DU 18 MARS 2021

La personne souhaite retrouver les plaisirs du deux-roues motorisé.

INITIATION DU 2 AVRIL 2021

La personne s'entraîne au passage d'obstacles avec le perfectionnement de la technique du regard

INITIATION DU 28 AVRIL 2021

Perfectionnement de la technique du regard dans le but de réussir les manœuvres.

INITIATION DU 6 MAI 2021

Arrivée de notre nouveau formateur ce jour, Benoît qui donne son premier cours d'initiation à un jeune homme qui souhaite passer son permis moto.

INITIATION DU 19 MAI 2021

Explication des manœuvres et ensuite, mise en pratique.

INITIATION DU 11 JUIN 2021

Entraînement au passage d'obstacle.

INITIATION DU 29 JUIN 2021

Perfectionnement manœuvres.

INITIATION DU 5 JUILLET 2021

Suite à l'acquisition d'une nouvelle moto, le client suit une initiation pour prendre le contrôle de sa moto et assurer un maximum de sécurité.

JEUDI DU 15 JUILLET 2021

Le 15 juillet, une grande partie de la province de Liège a été surprise par les inondations. Angleur, l'endroit où se trouve nos bureaux, garage et terrain, n'a malheureusement pas été épargné.

Ce n’est que le lendemain que nous avons pu constater l’ampleur des dégâts. Une grande partie du matériel pédagogique et de nos infrastructures sont sérieusement endommagés voire anéantis.

Simulateur voiture pour les écoles et les communes

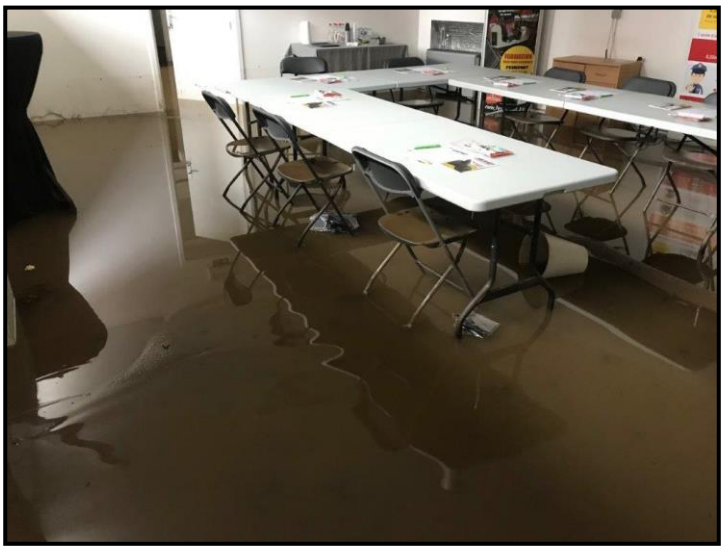

Salle de classe

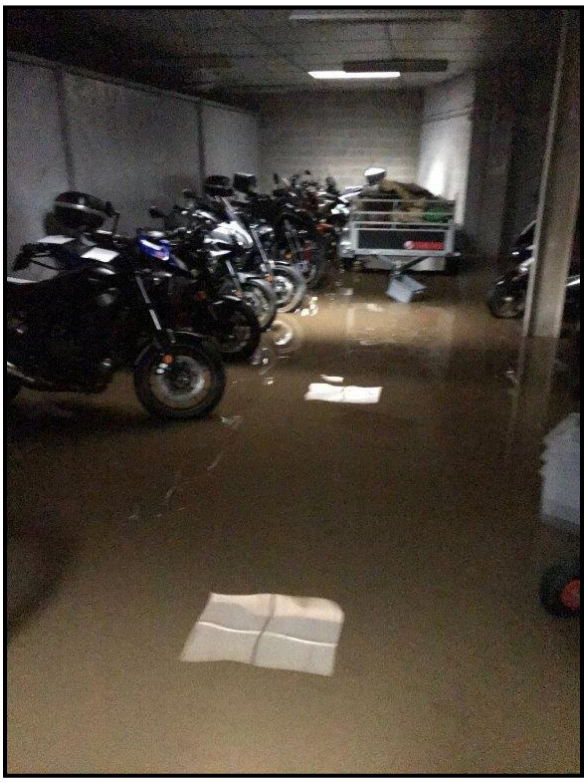

Notre terrain

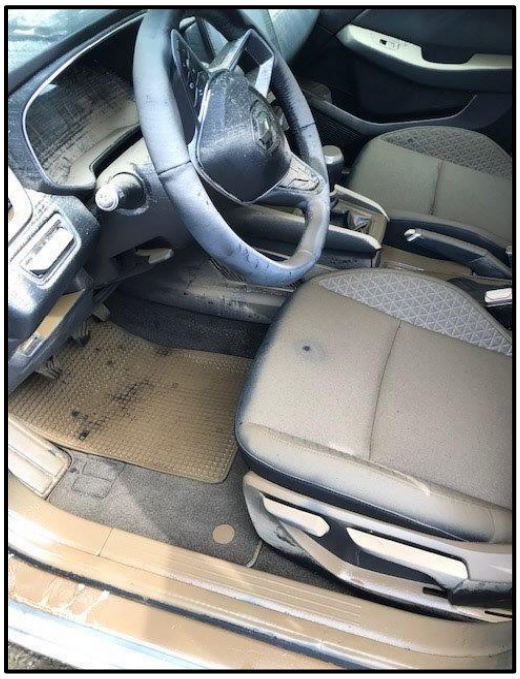

Renault Clio

Renault Master

Une fois le niveau de l'eau redescendu, nous avons évacué, trié et nettoyé nos locaux ainsi que les motos, scooters et trottinettes quant à notre mobilier imbibé d'eau, nous dûmes nous en séparer.

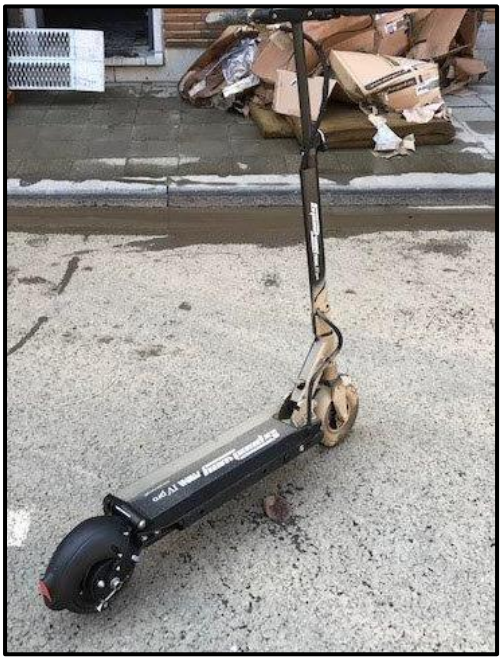

Nous avons eu besoin d’engins professionnels pour réhabiliter notre terrain et évacuer les débris.

Il aura fallu 3 semaines pour que nous récupérions l'électricité et notre matériel informatique, nous permettant de reprendre partiellement nos activités. Un retour à une situation « normale » ne pourra être envisagé qu'à la fin du mois d'août.

INITIATION DU 18 AOÛT 2021

Reprise de nos activités après les inondations.

INITIATION DU 24 AOÛT 2021

Parce que les jeunes sont aussi des usagers de la route, nous leurs proposons des initiations en cyclomoteur pour qu'ils puissent circuler en tout sécurité.

INITIATION DU 2 SEPTEMBRE 2021

Perfectionnement des manœuvres pour cet élève, en vue de l'obtention du permis de conduire

INITIATION DU 10 SEPTEMBRE 2021

Cette dame souhaite apprendre la pratique du 2 roues motorisé. Pour commencer en douceur, c'est sur un scooter électrique qu'elle prend ses marques.

INITIATION DU 4 OCTOBRE 2021

Il y a un an, dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, nous avions le plaisir d'accueillir Jean et son épouse pour un premier tour de roues au guidon d'un petit scooter électrique.

Aujourd'hui, Jean est le pilote d'un vaisseau amiral BMW.

C'est aussi cela Fedemot, des conseils judicieux, des séances pratiques individuelles de haute qualité, une garantie de formations pré et post permis sans faille !

INITIATION DU 15 OCTOBRE 2021

Deuxième séance d'initiation pour cette dame souhaitant rouler sur une moto 125cc.

INITIATION DU 15 NOVEMBRE 2021

INITIATION DU 23 NOVEMBRE 2021

Formation d'une jeune femme policière souhaitant s'initier à la moto pour passer le concours et devenir motard de la police.

LES STAGES DE MAÎTRISE ET DE PERFECTIONNEMENT NIVEAU 1 ET NIVEAU 2 AINSI QUE LES STAGES ENFANTS

STAGE DE MAÎTRISE DU SAMEDI 20 MARS 201

Formation théorique

Pratique sur le terrain

STAGES ENFANTS LES 13, 15 ET 16 AVRIL 2021

Les stages pour enfants sensibilisent les plus jeunes à la prévention routière.

Ils comprennent toujours une partie théorique et une partie pratique afin de permettre aux enfants d'acquérir les techniques essentielles ainsi que de parfaire leurs réflexes.

Les enfants découvrent la conduite des petites motos électriques et sont toujours accompagnés par un formateur.

STAGE DE MAÎTRISE DU SAMEDI 17 AVRIL 2021

Formation théorique

Pratique sur le terrain

STAGE DE PERFECTIONNEMENT NIVEAU 1 DU 24 AVRIL 2021

Formation théorique

Pratique sur le terrain

STAGE DU CAMPUS FRANCORCHAMPS DU 26 AVRIL 2021

Formation théorique

Pratique sur le terrain

STAGE DE MAÎTRISE DU 8 MAI 2021

Stage dans le cadre du concours de la journée de la Femme.

Formation théorique

Formation pratique sur le terrain

STAGE DE MAÎTRISE DU 16 MAI ET DU 30 MAI :

Stage dans le cadre du concours Ethias.

Formation théorique

Formation pratique

STAGE DE MAÎTRISE DU 22 MAI 2021

Formation théorique

Formation pratique

STAGE MAÎTRISE DU 5 JUIN 2021

Formation pratique

STAGE MAÎTRISE DU 12 JUIN 2021

Formation théorique

Formation pratique

STAGE DE PERFECTIONNEMENT NIVEAU 2 DU 19 JUIN 2021

Formation pratique

STAGE MAÎTRISE DU 26 JUIN 2021

Journée Ladies ride réservée aux clientes de Lejeune Motorsport.

Formation pratique

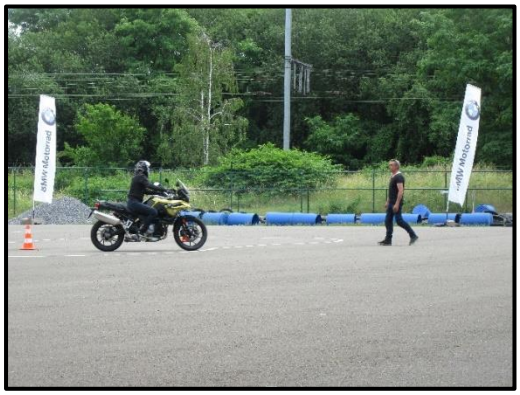

STAGE DE PERFECTIONNEMENT NIVEAU 1 DU 3 JUILLET 2021

Formation pratique

STAGE MAÎTRISE DU 17 JUILLET 2021

Stage annulé suite aux inondations du jeudi 15 juillet 2021.

STAGE MAÎTRISE DU 24 JUILLET 2021

Stage annulé suite aux inondations du jeudi 15 juillet 2021.

STAGES ENFANTS LES 27, 29 ET 30 JUILLET 2021

Le stage pour enfants sensibilise les plus jeunes à la prévention routière.

Il comprend toujours une partie théorique et une partie pratique pour permettre aux enfants d'acquérir les techniques essentielles ainsi que de parfaire leurs réflexes.

Les enfants découvrent les petites motos électriques et sont toujours accompagnés par un formateur.

Stage annulé suite aux inondations du jeudi 15 juillet 2021.

STAGE DE PERFECTIONNEMENT NIVEAU 1 DU 31 JUILLET 2021

Stage annulé suite aux inondations du jeudi 15 juillet 2021.

STAGE MAÎTRISE DU 7 AOÛT 2021

Stage dans le cadre du concours AWSR.

Stage annulé suite aux inondations du jeudi 15 juillet 2021.

STAGES ENFANTS LES 10, 12 ET 13 AOÛT 2021

Stage annulé suite aux inondations du jeudi 15 juillet 2021.

STAGE DE PERFECTIONNEMENT NIVEAU 1 DU 14 AOÛT 2021

Stage annulé suite aux inondations du jeudi 15 juillet 2021.

STAGE DE MAÎTRISE DU 28 AOÛT 2021

Formation théorique

Formation pratique

STAGE MAÎTRISE DU 11 SEPTEMBRE 2021

Formation théorique

Formation pratique

EVÈNEMENTS

SEMAINE DU MOTARD DU 6 AU 10 AVRIL

Nos Convictions sont : **Modération mais Obstination**. C'est dans ce cadre que nous organisons NOTRE Semaine du Motard du 6 avril au 10 avril.

Toute personne était invitée à venir profiter d'une remise en selle, qui ne peut être que bénéfique après des mois d'hivernage. Cette journée offrait l'occasion de découvrir une initiation moto ou scooter (thermique ou électrique) ou une initiation à la trottinette électrique.

Initiations durant la semaine du motard

Une dame s'exerce à parcourir 10 m sans mettre pied à terre en minimum 12 secondes. Cela lui permet d'apprendre le passage lent entre deux voitures par exemple.

Une dame va passer son permis pratique et le formateur lui explique comment garer sa moto.

Une dame souhaite passer son permis et elle perfectionne sa technique du regard

Le formateur explique à une dame comment s'entraîner au passage lent. Cet exercice va lui permettre de pratiquer le passage entre deux véhicules.

Un homme s'entraîne à faire les manœuvres demandées lors du permis pratique.

LE BEAU VÉLO RAVEL

Chimay le 8 juin 2021

Esneux le 15 juin 2021

Vaux sur Sûre le 22 juin 2021

Comines le 29 juin 2021

Ciney le 6 juillet 2021

Mettet le 9 juillet

Rumes le 3 août 2021

Visé le 6 août 2021

Erezée le 10 août 2021

RETROUVAILLES LE 4 ET 5 SEPTEMBRE

Cette année encore, Fedemot a le plaisir de promouvoir la sécurité routière pour le deux roues motorisé au salon Retrouvailles à Liège.

JOURNÉE DE LA MOBILITÉ À WAVRE LE 12 SEPTEMBRE

JOURNÉE DE LA MOBILITÉ AU CENTRE J DE WELKENRAEDT LE 18 SEPTEMBRE

MARATHON DE VISÉ LE DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

Lors de cet évènement, notre équipe s'occupe de l'encadrement des coureurs.

JOURNÉE DE LA MOBILITÉ À VIELSALM LE 19 SEPTEMBRE

JOURNÉE DE LA MOBILITÉ À ERQUELINNES LE 21 SEPTEMBRE

Journée de sensibilisation et d'initiation à la conduite du scooter électrique pour le personnel communal d'Erquelinnes.

LA SECURITE ROUTIERE

FEDEMOT s'adresse, entre autres, aux jeunes pour qu'ils s'engagent dans une réflexion sur leurs comportements en matière de mobilité et leur responsabilité citoyenne.

Lors d'une journée de prévention, les élèves sont répartis en petits groupes (+/- 15 élèves) et suivent successivement différents ateliers pratiques et théoriques de prévention routière.

- Présentation générale de sécurité routière : quels sont les dangers de la route ? Alcool, fatigue, GSM, vitesse, non-port de la ceinture, temps de réaction, etc.
- Que faire si je suis témoin d'un accident ?
- Cyclomoteurs et équipement : quels sont les différents types de 2 roues motorisés ? Quels sont les risques si mon cyclo n'est pas « en ordre » ? Quels sont les équipements nécessaires et/ou obligatoires ? etc.
- Atelier pratique sur scooter : effectuer ses premiers tours en roues dans un cadre sécurisé, recevoir quelques bons conseils de conduite (position sur la moto, technique du regard, etc.) et sensibilisation à l'alcool.
- Atelier premiers secours : Technique de réanimation, position latérale de sécurité

FEDEMOT se rend dans les écoles mais reçoit aussi les élèves dans son centre de prévention.

PRÉVENTION DANS LES ÉCOLES

ECOLE MOSAÏQUE DU 8 AU 23 MARS 2021

Notre A.S.B.L. dont la mission essentielle est la formation et la prévention routière, a recommencé ses activités scolaires le lundi 8 mars 2021.

Nous y fumes présents chaque matinée pendant 3 semaines à l'école Mosaïque de Stembert.

Dates de l'intervention :

8/03 ; 10/03 ; 12/03 ; 16/03 ; 17/03 ; 18/03 ; 19/03 ; 22/03 ; 23/03, 24/03 ; 25/03 ; 26/03 : 4 dates annulées par l'école à cause des nouvelles mesures sanitaires du Covid).

FEDEMOT
BIKING IS A SCHOOL

DU 08 MARS 2021 AU 26 MARS 2021

ECOLE SECONDAIRE SPECIALISEE MOSAÏQUE

Journées de Prévention Routière

Tous les élèves participent aux ateliers et sont répartis pour les 3 semaines (respect des consignes sanitaires)
15 classes en tout sur 3 semaines en matinée de 08h20 à 12h00

	Présentation Générale	Cyclo-Trafiqué & Equipement	Premiers Secours	Atelier Pratique sur simulateur + Simulateur lunette
08h20 à 09h10	x			
09h10 à 10h00		x		
10h00 à 10h20	BREAK			
10h20 à 11h10			x	
11h10 à 12h00				x

ADRESSE: Ecole Secondaire Spécialisée Mosaïque RUE DES WALLONS 59, 4800 VERVIERS

Présentation générale sur la sécurité routière

Atelier pratique : initiation à la trottinette

Atelier pratique : initiation au scooter

Lunettes alcoolvision

Celles-ci permettent de démontrer les effets néfastes de l'alcool sur la vision (et donc sur la conduite).

Atelier premier secours

Position latérale de sécurité.

ECOLE ST RAPHAËL DE REMOUCHAMPS LE 29 AVRIL 2021

Journée de prévention en sécurité routière, atelier pratique du scooter dans le cadre d'une activité « matinée santé ».

Présentation générale (théorie)

Atelier pratique scooters

Mail envoyé par la Direction après la journée de prévention

« Merci à vous pour ces photos, mais aussi et surtout pour l'animation de tout-à-l'heure !

Bonne continuation à vous, et au plaisir d'une nouvelle collaboration !

Anne-Marie Charon

Directrice adjointe Saint Raphaël »

ECOLE MOSAÏQUE À STEMBERT LE 1ER ET 2 JUIN 2021

Journée de prévention en sécurité routière, atelier pratique du scooter dans le cadre d'une activité « matinée santé ».

Présentation générale (théorie)

Atelier pratique scooters

A.S.B.L. SENS-SAS DE MONTIGNIES-LE-TILLEUL LE 7 JUIN 2021

L'A.S.B.L. Sens-Sas qui s'occupe de jeunes en décrochage scolaire, a fait le déplacement pour une journée de prévention en sécurité routière, un atelier premiers secours et un atelier de pratique scooter.

Présentation générale (théorie)

Atelier pratique scooters

ECOLE ST-ROCH À MARCHE-EN-FAMENNE LE 17 ET 18 JUIN 2021

Journée de prévention en sécurité routière, atelier pratique du scooter et premiers secours.

Présentation générale (théorie)

Atelier pratique scooters

Atelier premiers secours

ATHÉNÉE ROYAL DE JODOIGNE LE 21 JUIN 2021

Journée de prévention en sécurité routière dans le cadre d'une activité « **Délibère Toi** ». Cette journée propose une formation sur les équipements et les cyclos trafiqués, un atelier premiers secours, un atelier pratique du scooter et de la trottinette et un atelier avec notre simulateur moto et les lunettes alcoolvision.

Présentation générale (théorie)

Atelier pratique scooters et trottinettes

Atelier simulateur moto et lunettes alcoolvision

ATHÉNÉE ROYAL PAUL DELVAUX À OTTIGNIES LE 22 JUIN 2021

Journée de prévention en sécurité routière dans le cadre d'une activité « Délibère Toi ». Cette journée propose une formation sur les équipements et les cyclos trafiqués, un atelier premiers secours, un atelier pratique du scooter et de la trottinette et un atelier avec notre simulateur moto et les lunettes alcoolvision.

Atelier pratique scooters

Atelier simulateur moto et lunettes alcoolvision

INSTITUT DE LA VALLÉE BAILLY À BRAINE-L'ALLEUD LE 23 JUIN 2021

Journée de prévention en sécurité routière dans le cadre d'une activité « Délibère Toi ». Cette journée propose une formation sur les équipements et les cyclos trafiqués, un atelier premiers secours, un atelier pratique du scooter et de la trottinette et un atelier avec notre simulateur moto et les lunettes alcoolvision.

Présentation générale (théorie)

Atelier pratique scooters et trottinettes

COLLÈGE CARDINAL MERCIER À BRAINE-L'ALLEUD LE 28 JUIN 2021

Journée de prévention en sécurité routière dans le cadre d'une activité « Délibère Toi ». Cette journée propose une formation sur les équipements et les cyclos trafiqués, un atelier premiers secours, un atelier pratique du scooter et de la trottinette et un atelier avec notre simulateur moto et les lunettes alcoolvision.

Présentation générale (théorie) et simulateur moto

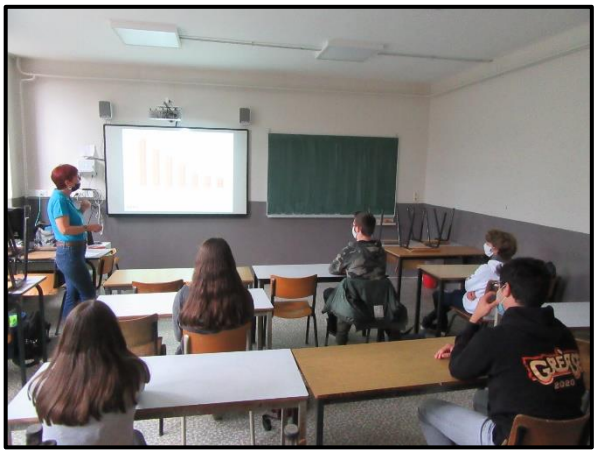

Atelier pratique scooters et trottinettes

ATHÉNÉE ROYAL RIVA BELLA À BRAINE-L'ALLEUD LE 29 JUIN 2021

Journée de prévention en sécurité routière dans le cadre d'une activité « Délibère Toi ». Cette journée propose une formation sur les équipements et les cyclos trafiqués, un atelier premiers secours, un atelier pratique du scooter et de la trottinette et un atelier avec notre simulateur moto et les lunettes alcoolvision.

Présentation générale (théorie) et lunettes alcoolvision

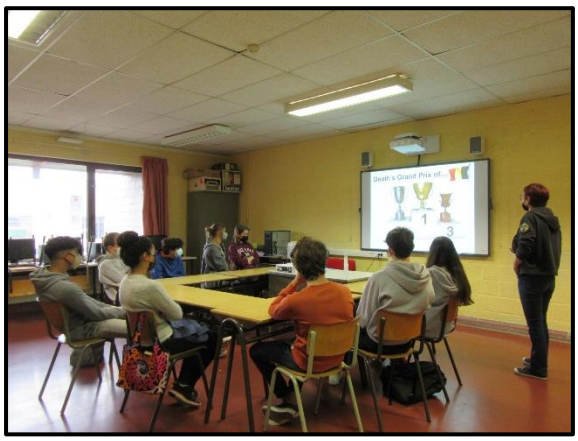

Atelier pratique scooters et trottinettes

COLLÈGE ST-ETIENNE À COURT-ST-ETIENNE LE 1ER JUILLET 2021

Journée de prévention en sécurité routière dans le cadre d'une activité « Délibère Toi ». Cette journée propose une formation sur les équipements et les cyclos trafiqués, un atelier premiers secours, un atelier pratique du scooter et de la trottinette et un atelier avec notre simulateur moto et les lunettes alcoolvision.

Simulateur moto et lunettes alcoolvision

Atelier pratique scooters et trottinettes

IPES DE TUBIZE LA 2 JUILLET 2021

Journée de prévention en sécurité routière dans le cadre d'une activité « Délibère Toi ». Cette journée propose une formation sur les équipements et les cyclos trafiqués, un atelier premiers secours, un atelier pratique du scooter et de la trottinette et un atelier avec notre simulateur moto et les lunettes alcoolvision.

Atelier pratique scooters et trottinettes

ECOLE POLYTECHNIQUE D'HERSTAL 9 ET 14 SEPTEMBRE

Formation théorique et simulateur moto

Formation pratique

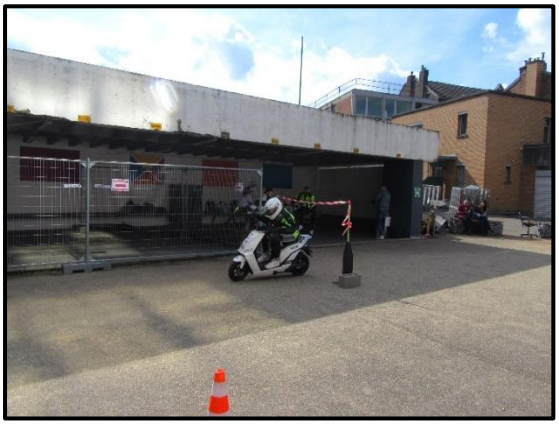

ECOLE SAINTE-URSULE À NAMUR LE 22 ET 23 SEPTEMBRE

Formation théorique

Formation pratique et lunettes alcoolvision

ECOLE PROVINCIALE DES MÉTIERS DE NIVELLES LE 28 SEPTEMBRE

Au programme pour cette journée de sensibilisation et de prévention en sécurité routière

FEDEMOT
BIKING IS A SCHOOL

LE MARDI 28 SEPTEMBRE 2021

ECOLE PROVINCIALE DES METIERS DE NIVELLES

Journées de Prévention Routière

Enseignement spécialisé => 25 élèves

	Présentation Générale	Cyclo-Trafiqué	Premier Secours	Atelier Pratique sur scooters et trottinettes
Qui ?	Claire + Marc	Claire + Marc	Claire + Marc	Claire + Marc
Lieux	Classe	Classe	Classe	Cour de récréation
9h00 à 10h00	x			
10h00 à 10h20	BREAK			
10h20 à 11h10		x		
11h10 à 12h00			x	
12h00 à 13h00	BREAK			
13h00 à 15h00				x

ADRESSE: Chemin du Malgras 4, 1400 NIVELLES

Formation pratique

ECOLE DON BOSCO DE VERVIERS LE 1 – 14 & 15 OCTOBRE

Formation théorique & premiers secours

Formation pratique & lunettes alcoolvision

COLLÈGE TECHNIQUE DES AUMÔNIERS DU TRAVAIL DE CHARLEROI LE 19 & 21 OCTOBRE

Formation théorique

Formation pratique

CEFA SAINT-MARTIN DE SERAING LE 26 OCTOBRE

Formation théorique

Atelier lunettes alcoolvision

Pratique scooters et trottinettes électriques

LYCÉE PROVINCIAL HORNU-COLFONTAINE LE 28 OCTOBRE

Formation théorique et premiers secours

Simulateur moto

ATHÉNÉE NORBERT COLLARD À BEAURAING LE 9 ET 16 NOVEMBRE

Formation théorique

Formation pratique

COLLÈGE DES ETOILES DE CHARLEROI LE 25 NOVEMBRE 21

Formation théorique

Formation pratique

INTERNAT DE SUARLÉE LE 1ER DÉCEMBRE

Formation théorique

Formation pratique

ATHÉNÉE THIL LORRAIN DE VERVIERS LE 3 DÉCEMBRE

Formation théorique

Formation pratique sur simulateur, lunettes alcoolvision et premiers secours

CENTRE DES JEUNES DE RETINNE À ANGLEUR LE 4 DÉCEMBRE

Formation théorique

Formation pratique

PRÉVENTION POUR L'ACCESSIBILITÉ À LA MOBILITÉ

ECHAFAUDAGE

Suite à l'organisation par l'A.S.B.L. Echafaudage d'une formation « **Scooter vers l'emploi** ». L'A.S.B.L. FEDEMOT met ses locaux, son simulateur voiture, son terrain de manœuvres et des scooters (avec formateurs) à la disposition de 6 stagiaires aux dates suivantes :

- Mercredi 24 mars 2021 de 14h-16h (6 stagiaires) ;
- Jeudi 25 mars 2021 de 14h à 16h (6 stagiaires) ;
- Lundi 19 avril 2021 de 14h à 16h (2 stagiaires) ;
- Jeudi 22 avril 2021 de 14h à 16h (2 stagiaires) ;
- Vendredi 23 avril 2021 de 14h à 16h (2 stagiaires) ;
- Mardi 27 avril 2021 de 09h à 15h (3x2 heures de rattrapage) ;
- Lundi 3 mai 2021 (terrain de manœuvre avec Mr Dozot) ;
- Mardi 4 mai 2021 (terrain de manœuvre avec Mr Dozot) ;
- Mardi 11 mai 2021 de 09h à 15h (6 stagiaires).

Les deux premières journées en après-midi du 24 et 25 mars aborderont les thèmes de la sécurité routière, des assuétudes au volant ainsi que l'utilisation d'un simulateur AM. Lors de ces deux demi-journées de formation théorique le personnel de l'A.S.B.L. FEDEMOT s'occupera de la formation des stagiaires.

La formation pratique AM se fera sur trois demi-journées en après-midi c-à-d. : le 19 avril, le 22 avril et le 23 avril. Cette formation se fera sur le terrain de manœuvre réservé pour celle-ci et les stagiaires seront encadrés par le personnel de l'AS.B.L. FEDEMOT.

La journée de rattrapage se fera le 27 avril de 9h à 15h pour donner toutes les chances aux stagiaires de réussite lors de l'examen.

Le terrain de manœuvre est réservé le lundi 3 mai et le mardi 4 mai (deux demi-journées) pour la préparation à l'Examen Pratique des stagiaires. Préparation qui sera donnée par le moniteur Mr DOZOT Damien.

L’organisation de la formation du 11 mai comprendra une formation théorique et une formation pratique avec un simulateur de conduite voiture.

L’objectif est de rendre accessible la mobilité pour les jeunes afin de leur donner l’opportunité de décrocher une formation ou un emploi grâce à la réussite de leur permis théorique et pratique du scooter (permis AM).

FORMATION THÉORIQUE DU 24 MARS 2021

Le thème de la sécurité routière est abordé ainsi que les assuétudes au volant.

PRATIQUE DU SIMULATEUR DU 25 MARS 2021

Matinée consacrée à utilisation d’un simulateur AM.

Pratique sur le terrain et lunettes alcoolvision

Mise en place d'un véhicule FEDEMOT et de motos afin d'expliquer l'angle mort.

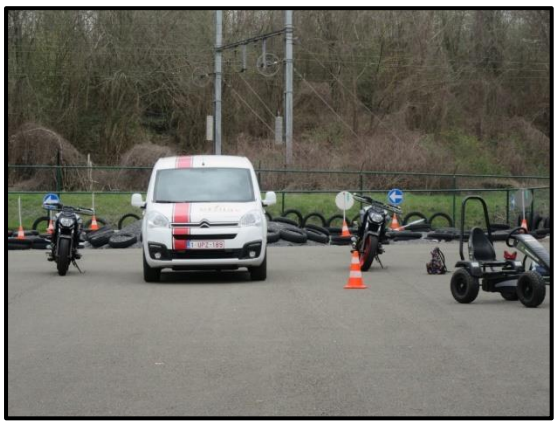

FORMATION PRATIQUE AM DU 19 ET 27 AVRIL 2021

FORMATION PRATIQUE SUR LE TERRAIN LE 3 ET 4 MAI 2021

La formation sur le terrain est dispensée par Damien Dozot, moniteur professionnel agréé pour la préparation de l'examen pratique des stagiaires.

FORMATION « MOBIL ACTION » LE 6 MAI

L'organisation d'une journée formation « Mobil Action » organisée par l'A.S.B.L. FEDEMOT, comprend une formation théorique, une formation pratique avec un simulateur de conduite de voiture et une initiation en AM.

Formation théorique

Formation pratique avec un simulateur de conduite de voiture

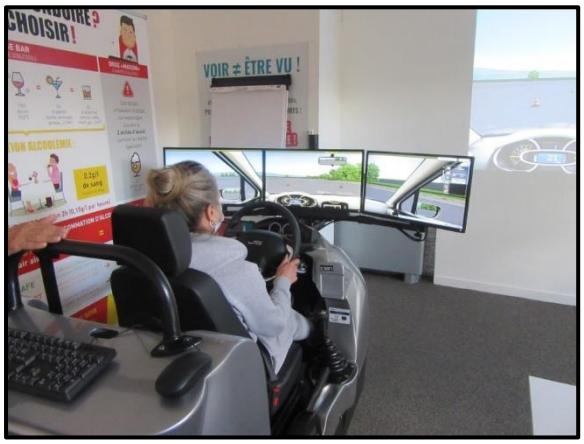

Formation pratique sur le terrain

FORMATION DU 11 MAI 2021

Simulateur voiture (théorie)

Simulateur voiture (pratique)

Nous sommes reparti pour un nouveau cycle de formation avec l'A.S.B.L Echafaudage.

- Mercredi 8 septembre 2021 de 14h-16h (6 stagiaires) ;
- Mardi 14 septembre 2021 de 14h à 16h (6 stagiaires) ;
- Mardi 12 octobre 2021 de 14h à 16h (2 stagiaires) ;
- Mercredi 13 octobre 2021 de 14h à 16h (2 stagiaires) ;
- Jeudi 14 octobre 2021 de 14h à 16h (2 stagiaires) ;
- Lundi 18 octobre 2021 de 09h à 16h (3x2 heures de rattrapage) ;
- Mardi 19 octobre 2021 (terrain de manœuvre avec Mr Dozot) ;
- Mercredi 20 octobre 2021 (terrain de manœuvre avec Mr Dozot) ;

Les deux premières journées en après-midi du 8 et 14 septembre aborderont les thèmes de la sécurité routière, des assuétudes au volant ainsi que l'utilisation d'un simulateur AM. Lors de ces deux demi-journées de formation théorique le personnel de l'A.S.B.L. FEDEMOT s'occupera de la formation des stagiaires.

La formation pratique AM se fera sur trois demi-journées en après-midi c-à-d. : le 12, le 13 et le 14 octobre 2021. Cette formation se fera sur le terrain de manœuvre réservé pour celle-ci et les stagiaires seront encadrés par le personnel de l'AS.B.L. FEDEMOT.

La journée de rattrapage se fera le 18 octobre de 9h à 16h pour donner toutes les chances aux stagiaires de réussite lors de l'examen.

Le terrain de manœuvre est réservé le mardi 19 et le mercredi 20 octobre (deux demi-journées) pour la préparation à l'Examen Pratique des stagiaires. Préparation qui sera donnée par le moniteur Mr DOZOT Damien.

L'objectif est de rendre accessible la mobilité pour les jeunes afin de leur donner l'opportunité de décrocher une formation ou un emploi grâce à la réussite de leur permis théorique et pratique du scooter (permis AM).

FORMATION THÉORIQUE DU 8 SEPTEMBRE

FORMATION THÉORIQUE DU 14 SEPTEMBRE

FORMATION PRATIQUE DU 12, 13 ET 14 OCTOBRE

ECHAFAUDAGE

Suite à l'organisation par l'A.S.B.L. Echafaudage d'une formation « **Mobil'Action** », L'A.S.B.L. FEDEMOT propose une formation théorique sur la sensibilisation de la vitesse, un atelier premier secours et lunettes alcoolvision à 6 stagiaires. Cette formation se déroule sur notre terrain à Angleur, le mardi 5 octobre 2021.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE - SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR LES PMR

En 2017, nous avions initié des formations pour les personnes à mobilité réduite devant utiliser un fauteuil roulant électrique.

Dès 2019, grâce au retour de subsides et aides pour notre initiative, les formations ont pu reprendre. Pour ce faire, il a été nécessaire de nous faire connaitre auprès de certains organismes (Centre de revalidation, A.S.B.L., etc.). Nous avons réussi à poursuivre ces formations en 2020 et en 2021, toujours en respectant les mesures sanitaires en vigueur.

Nous nous rendons à la demande et selon nos possibilités chez le particulier, trop souvent isolé face à leur « nouveau mode déplacement ». Cet isolement est parfois aggravé puisque les conditions de voirie ou d'aménagement ne sont pas du tout adaptées à la situation.

Le centre neurologique de réadaptation fonctionnelle de Fraiture-en-Condroz et le centre de revalidation pluridisciplinaire de Esneux ont fait appel à nous pour aider les patients à retrouver de l'autonomie lors de leurs déplacements.

Nous avons également eu une proposition de l'A.S.B.L. Fauteuil Volants à Woluwe-Saint-Lambert, pour dispenser une formation théorique de 2 heures (code de la route & respect des règles de sécurité routière), suivie de 6 heures de formation pratique sur les techniques d'utilisation en toute sécurité d'un fauteuil électronique, scooter ou tri-ride sur site et aussi en condition réelle.

Via ces centres, beaucoup d'heures de formation théoriques et pratiques ont déjà été effectuées en 2021. Nous avons des contacts dans d'autres centres et hôpitaux afin de poursuivre et accroître cet axe de travail. Outre la partie pratique, nous informons également sur des points de la législation et du code de la route qui concerne ce véhicule (où puis-je rouler, quelle sont les vitesses autorisées, etc.).

Présentation d'une Formation FEDEMOT dans le Centre Neurologique de Réadaptation Fonctionnelle de Fraiture-en-Condroz (CNRF) et le Centre de réadaptation Neuro-Motrice Pluridisciplinaire au CHU Ourthe-Amblève d'Esneux comprend :

UNE SÉANCE THÉORIQUE

La séance théorique se fait par groupe de 6 patients et dure 90 minutes. Elle a pour but d'informer les usagers utilisant un véhicule adapté motorisé, des mesures spécifiques du code de la route et des dangers afférents à ce mode de déplacement.

Elle se déroule dans un local équipé d'un rétroprojecteur, d'un écran et d'une superficie capable de rassembler 6 patients et de leur aide à la mobilité. Ceux-ci sont nécessaire au bon déroulement des premières séances.

UNE SÉANCE PRATIQUE À L'INTÉRIEUR

Une séance pratique en intérieur est individuelle et dure environ 60 minutes.

Elle se déroule dans la salle omnisport du centre et permet d'acquérir les bonnes positions de regard par des mises en situation basiques tel un slalom, le passage d'une bordure, des franchissements de carrefour, etc.

Notre A.S.B.L. dispose du matériel nécessaire et l'apporte au centre.

UNE SÉANCE PRATIQUE À L'EXTÉRIEUR

La séance pratique en extérieur est individuelle et doit s'étendre sur deux prises en charge de 60 minutes. Ces dernières ont lieu aux abords immédiats du centre (parking, parcours extérieur créé par le CNRF en 2010, etc.).

UNE SÉANCE PRATIQUE DANS LE VILLAGE

La séance pratique dans le village est individuelle ou collective et doit également s'étendre sur deux séances de 60 minutes.

Durant ces séances, les patients sont confrontés à la circulation des autres usagers.

Les séances supplémentaires répondent à la demande spécifique des patients et ont généralement lieu à leur domicile ou aux alentours.

Ces dernières sont entièrement assurées par les formateurs de L'A.S.B.L.

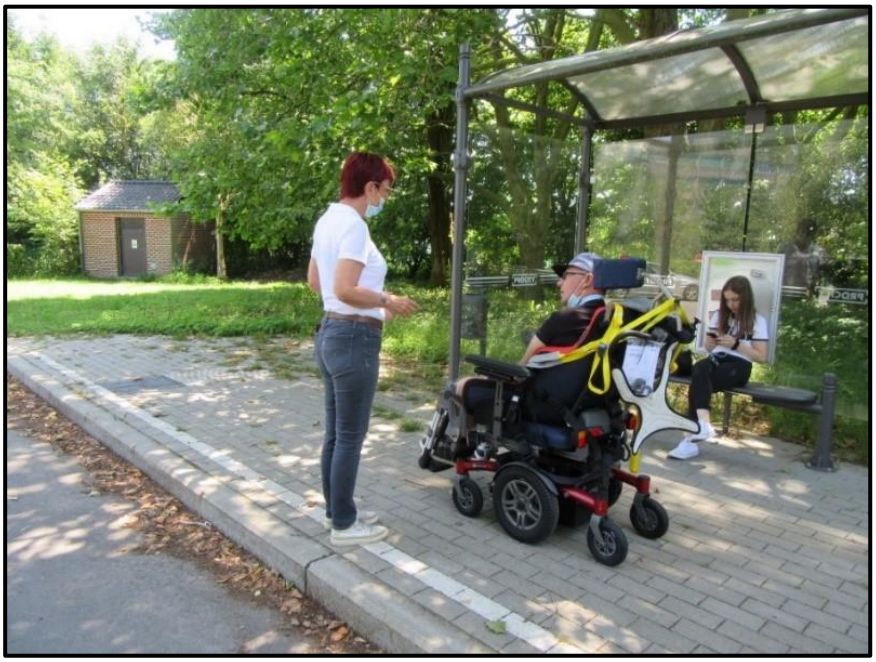

VÉHICULE FEDEMOT

Notre petit véhicule nous permet de nous rendre dans les divers hôpitaux et surtout au domicile des personnes à mobilité réduite afin de faire avec elle ses trajets quotidiens.

En effet beaucoup de ces personnes hésitent à se lancer sur la route. Le but final étant de pouvoir, après ces diverses sorties, faire quelques courses, aller chercher un enfant à l'école et être totalement autonome.

CASQUE DE PROTECTION

Dans le cadre de ses formations à l'Utilisation Sécuritaire des Aides à la Mobilité (USAM), Fedemot assure toujours plus de sécurité à ces participants.

En effet, après avoir équipé les fauteuils électroniques de rétroviseurs (qui n'en n'étaient pas pourvus), nous leur offrons un casque de protection.

Une nouvelle preuve que si nous prônons tous la sécurité, nous y contribuons efficacement !

SÉANCES

SÉANCE DU MERCREDI 6 & 13 JANVIER 2021

9h - 11h : Formation pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (périphérie du Centre, Tinlot, Nandrin, village de Fraiture). Cette séance individuelle a permis au patient d'appliquer à nouveau les règles de conduite prescrites par le code de la route, de circuler à la fois en tant que piéton et en tant que cycliste, d'effectuer de réelles traversées de chaussées et de passages de carrefours.

11h - 12h : Prise de rendez-vous avec un patient pour une formation à domicile. Celle-ci se déroulera sur deux séances : une au domicile et abords immédiats, l'autre pour découvrir l'itinéraire le plus adéquat vers la ville d'Andenne, lieu où le patient doit effectuer ses courses et démarches administratives.

12h - 13h30 : nous avons évoqué à maintes reprises la problématique récurrente relative aux usagers dont les fauteuils ne sont pas équipés, à l'achat chez les bandagistes, de rétroviseurs assurant une conduite sécuritaire sur les chaussées.

FEDEMOT a donc décidé d'offrir et d'installer à l'ensemble des patients du CNRF, un rétroviseur gauche sur les différentes aides à la mobilité.

A cette fin, une journée a été consacrée à l'équipement des fauteuils des patients qui le souhaitaient

SÉANCE DU VENDREDI 15 JANVIER 2021

Centre de Réadaptation Neuromotrice Pluridisciplinaire du CHU Ourthe-Amblève d'Esneux.

9h - 11h30 : réunion de coordination des futures formations à la conduite sécuritaire des aides à la Mobilité en présence des responsables des équipes pluridisciplinaires et des médecins prescripteurs.

Au terme de celle-ci, il a été convenu que dans les prochaines semaines, FEDEMOT assure la formation des patients, mais aussi aux kinésithérapeutes et ergothérapeutes à la conduite des fauteuils électroniques.

Ces formations se dérouleront de façon hebdomadaire au Centre de réadaptation ainsi que dans le centre-ville d'Esneux et seront prises en charge par Monsieur Thierry Verstraeten, sous la supervision de Claire Jodoigne, responsable des services d'ergothérapie du CHU

.

RAPPORT DE RÉUNION DU 15 JANVIER 2021

Rapport de la réunion FEDEMOT au CHU - Site Esneux - 15/01/2021

Présents : Dr Pirnay – Médecin prescripteur de la revalidation, Pierre Frankinet – Chef de service Kiné/Ergo à Esneux, Sarah Pirson – Ergothérapeute à Esneux en revalidation hospitalière, Amélie Fortemps – Ergothérapeute à Fraiture et coordinatrice du projet avec L'asbl FEDEMOT et Thierry Verstraeten – Formateur de l'asbl FEDEMOT.

Excusée : Joanne Denis – Ergothérapeute à Esneux en revalidation ambulatoire

1. ***Présentation de L'asbl et de la collaboration déjà mise en place sur le site de Fraiture.***

L'A.S.B.L. FEDEMOT existe depuis 1999. Son premier objectif était l'information et la prévention sur l'usage du deux-roues motorisé, mais depuis peu, elle a mis sur pied des formations pour les personnes à mobilité réduite. Elle propose donc à cette population gratuitement son savoir –faire et son terrain de manœuvres. Outre la partie pratique, elle les informe également sur des points de la législation et du code de la route qui concerne l'utilisation de leur aide à la mobilité électronique. Elle propose également de se rendre chez les patients qui éprouvent de difficultés à se déplacer avec leurs aides motorisées dans leur milieu de vie.

En aout 2019, l'A.S.B.L. FEDEMOT est venue se présenter au CNRF.

Notre objectif étant d'améliorer l'accompagnement des patients dans leur démarche d'obtention, leur choix et l'utilisation de leur aide à la mobilité, une collaboration avec l'A.S.B.L. nous a donc semblé intéressante autant pour notre équipe pluridisciplinaire que pour nos patients.

Cette collaboration a démarré en septembre de la même année.

Il a été convenu en accord avec le médecin prescripteur de la revalidation que cette intervention devait faire partie intégrante de la prise en charge pluridisciplinaire de tous les patients qui utilisent ou souhaitent utiliser une chaise roulante et/ou un scooter électronique.

La formation FEDEMOT se déroule de la manière suivante :

- ⇨ Une séance théorique :

  Cette prise en charge peut se faire en petit groupe et dure environ 60 minutes (tout dépend de la taille du groupe et de la discussion qui en découle). Elle a pour but d'informer les

usagers des mesures spécifiques du code de la route pour l'utilisation de leur(s) aide(s) à la mobilité motorisée(s) et des dangers afférents à ce mode de déplacement. Un local équipé d'un rétroprojecteur, d'un écran et d'une superficie capable de rassembler le nombre de patients sont nécessaires au bon déroulement de cette première séance.

- ⇨ Une séance pratique intérieure :
  Elle est individuelle et dure environ 60 minutes. Cette séance permet d'acquérir les bonnes positions de regard par des mises en situation basiques tel un slalom, le passage d'une bordure, des franchissements de carrefour, … L'A.S.B.L. dispose du matériel nécessaire et l'apporte ici au centre.
- ⇨ Une séance pratique extérieure :
  Elle est individuelle. Au CNRF, elle s'étend sur deux prises en charge de 60 minutes. Ces dernières ont lieu aux abords immédiats du centre (parking, parcours extérieur créé par le CNRF en 2010, …). Elle permet de transférer la pratique vue en intérieure à l'extérieure avec les éventuelles contraintes que tout environnement extérieur peut représenter (hauteurs des bordures, états des routes, …)
- ⇨ Une séance pratique dans le village :
  Elle est individuelle et doit également s'étendre sur deux séances de 60 minutes. Durant ces séances, les patients sont confrontés à la circulation des autres usagers en plus des autres contraintes environnementales.
- ⇨ Les séances supplémentaires répondent à la demande spécifique des patients et ont généralement lieu à leur domicile ou aux alentours. Ces dernières sont entièrement assurées par le formateur de l'A.S.B.L.

2. Projet de collaboration entre FEDEMOT et le site d'Esneux

a. Prévoir une séance théorique (et peut-être pratique) pour toute l'équipe d'ergothérapeutes exerçant du site.
b. Déterminer la manière dont pourrait être organisée la formation sur le site d'Esneux.
c. Permettre à tous les patients actuels et futurs, hospitalisés ou ambulatoires de pouvoir profiter de la formation FEDEMOT.

SÉANCE DU 22 JANVIER 2021

9h - 11h : 2 séances individuelles d'une heure de pratique au sein de l'infrastructure du CNRF.

Les problématiques abordées étaient identiques pour chaque utilisateur à savoir :

- ⇨ Le contrôle de la vitesse de leur fauteuil ou scooter.
- ⇨ Les rentrées et sorties dans un ascenseur (marche avant, marche arrière).
- ⇨ Le franchissement d'obstacles convexes (plaque ondulées, bordures, etc.).
- ⇨ Le franchissement d'obstacles concaves (nids de poule).
- ⇨ La technique pour utiliser les différentes rampes d'accès du site.
- ⇨ Optimaliser leur positionnement dans un abri bus.

11h - 13h : Séance de placement de rétroviseurs sur les différentes aides à la mobilité (fauteuils électroniques, scooters, tri-ride ; etc.).

SÉANCE DU JEUDI 4 FÉVRIER

9h - 11h : Formation pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (périphérie du Centre, Tinlot, Nandrin, village de Fraiture). Cette séance individuelle a permis au patient d'appliquer à nouveau les règles de conduite prescrites par le code de la route, de circuler à la fois en tant que piéton et en tant que cycliste, d'effectuer de réelles traversées de chaussées et de passages de carrefours.

14h30 - 16h : Inscriptions de nouveaux patients à la Formation USAM FEDEMOT via les nouvelles fiches de diagnostic des compétences. Ces dernières déterminent et précisent tant le niveau cognitif que physique du demandeur. À terme, les fiches devraient aboutir à une prescription précise de la formation.

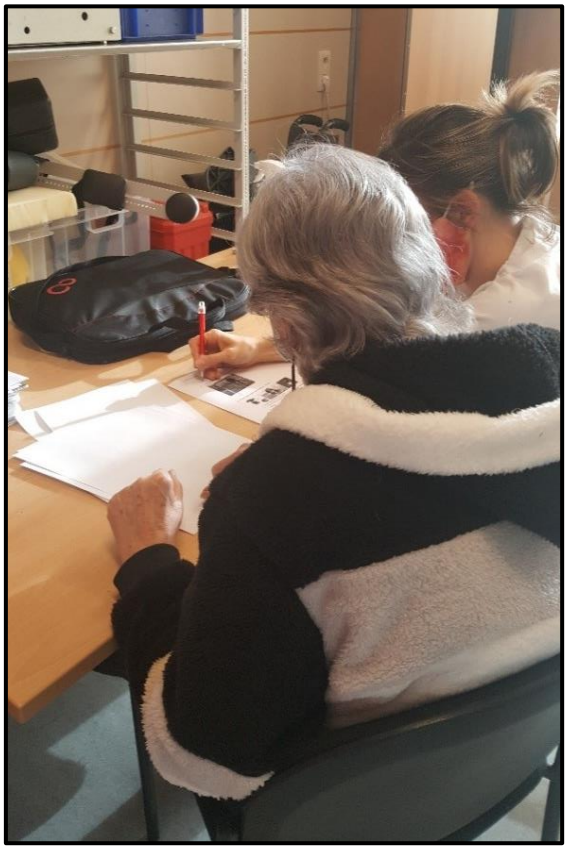

SÉANCE DU 9 FÉVRIER 2021

9h - 12h : Formation individuelle pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (périphérie du Centre, Tinlot, Nandrin, village de Fraiture).

Cette séance individuelle a permis au patient d'appliquer à nouveau les règles de conduite prescrites par le code de la route, de circuler à la fois en tant que piéton et en tant que cycliste, d'effectuer de réelles traversées de chaussées et de passages de carrefours. Ce fut également l'occasion de mettre en pratique une foule d'exercices à l'intérieur du bâtiment, contrôle de la vitesse, accès aux ascenseurs, problématique des différents distributeurs.

12h30 - 14h : Nous avons évoqué à maintes reprises la problématique récurrente relative aux usagers dont les fauteuils ne sont pas équipés, à l'achat chez les bandagistes, de rétroviseurs assurant une conduite sécuritaire sur les chaussées.

FEDEMOT a donc décidé d'offrir et d'installer à l'ensemble des patients du CNRF, un rétroviseur gauche sur les différentes ides à la mobilité.

SUITE DE LA SÉANCE DU 9 FÉVRIER 2021

14h - 16h : Séance d'information à destination de stagiaires Ergothérapeutes, essai d'un tri-ride et rencontre avec un patient SEP.

SÉANCE INDIVIDUELLE DU 11 FÉVRIER 2021

9h - 12h : Séance individuelle d'initiation à la conduite d'un fauteuil de type « scooter »au domicile d'un patient à Ben-Ahin.

Il a fallu adapter ses vitesses de déplacement, l'initier à la conduite sur les trottoirs, les franchissements d'obstacles mais surtout l'accès direct à son domicile (forte pente et revêtement inadapté aux Personnes à Mobilité Réduite).

ACQUISITION D'UN FAUTEUIL ÉLECTRIQUE

L'acquisition d'un scooter électrique extérieur permet, tant au formateur qu'aux futurs utilisateurs, d'évoluer en condition réelles et par-delà de motiver le choix de ce type d'aide à la mobilité.

SÉANCE DU 18 FÉVRIER 2021

9h - 12h : 2 séances individuelles de pratique au sein de l'infrastructure du CNRF.

Les problématiques abordées étaient identiques pour chaque utilisateur à savoir :

- ⇨ Le contrôle de la vitesse de leur fauteuil ou scooter.
- ⇨ Les rentrées et sorties dans un ascenseur (marche avant, marche arrière).
- ⇨ Le franchissement d'obstacles convexes (plaque ondulées, bordures, etc.).
- ⇨ Le franchissement d'obstacles concaves (nids de poule).
- ⇨ La technique pour utiliser les différentes rampes d'accès du site.
- ⇨ Optimaliser leur positionnement dans un abri bus.

SÉANCE DU 22 FÉVRIER 2021

9h - 11h30 & 13h - 16h30 : Formation individuelle pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (périphérie du Centre, Tinlot, Nandrin, village de Fraiture).

Cette séance individuelle a permis au patient d'appliquer à nouveau les règles de conduite prescrites par le code de la route, de circuler à la fois en tant que piéton et en tant que cycliste, d'effectuer de réelles traversées de chaussées et de passages de carrefours.

SÉANCE DU 5 MARS 2021

9h - 11h30 & 13h - 16h30 : Formation individuelle pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (périphérie du Centre, Tinlot, Nandrin, village de Fraiture).

Cette séance individuelle a permis au patient d'appliquer à nouveau les règles de conduite prescrites par le code de la route, de circuler à la fois en tant que piéton et en tant que cycliste, d'effectuer de réelles traversées de chaussées et de passages de carrefours.

SÉANCE DU 16 MARS 2021

9h - 11h30 & 13h - 16h30 : Formation individuelle pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (périphérie du Centre, Tinlot, Nandrin, village de Fraiture).

Cette séance individuelle a permis au patient d'appliquer à nouveau les règles de conduite prescrites par le code de la route, de circuler à la fois en tant que piéton et en tant que cycliste, d'effectuer de réelles traversées de chaussées et de passages de carrefours.

SÉANCE DU 22 MARS 2021

9h - 12h : 4 patients ont reçu une information théorique sur l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (code de la route et bonne pratique).

Problématique(s) rencontrée(s) :

- ⇨ Manque de visibilité des fauteuils.
- ⇨ Éclairage insuffisant.
- ⇨ Pas de rétroviseur sur ce type d'engins.
- ⇨ Problème de dangerosité lors des dépassements par des voitures (mise en place d'un écarteur).

Au quotidien, l'utilisation de ces engins reste périlleuse car les voiries (trottoirs, chaussées, accès) sont rarement adaptées aux PMR et plus particulièrement dans les zones non-urbaines.

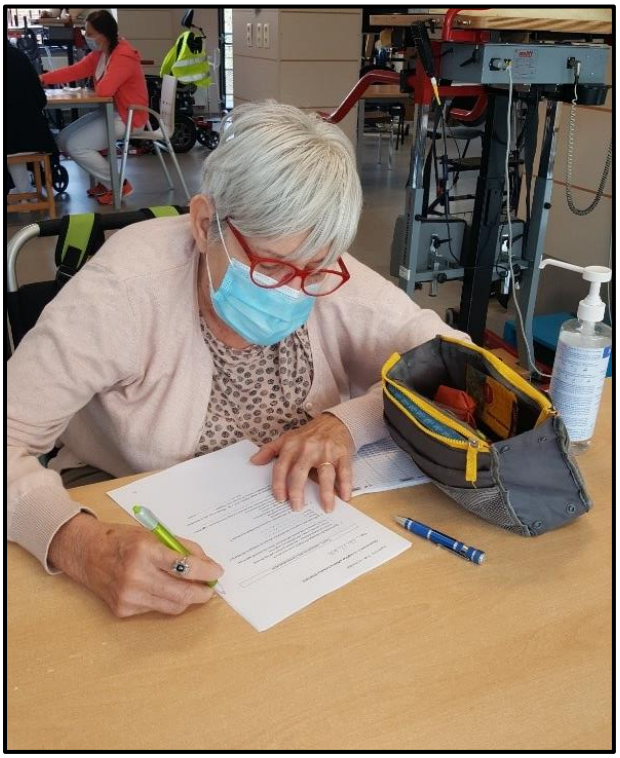

13h - 16 h00 : 2 séances individuelles d'1h30 de pratique au sein de l'infrastructure du CNRF. Les problématiques abordées étaient identiques pour chaque utilisateur à savoir :

- ⇨ Le contrôle de la vitesse de leur fauteuil ou scooter.
- ⇨ Les rentrées et sorties dans un ascenseur (marche avant, marche arrière).
- ⇨ Le franchissement d'obstacles convexes (plaque ondulées, bordures, etc.).
- ⇨ Le franchissement d'obstacles concaves (nids de poule).
- ⇨ La technique pour utiliser les différentes rampes d'accès du site.
- ⇨ Optimaliser leur positionnement dans un abri bus.

SÉANCE DU 24 MARS 2021

Exercices de maniabilité du fauteuil roulant en marche arrière avec et sans obstacle sur le terrain Fedemot.

Exercices de maniabilité avec obstacles

SÉANCE DU 30 MARS 2020

Formation à l'utilisation d'un fauteuil électrique en zone de circulation.

À la demande d'un ergothérapeute du CNRF, nous nous sommes rendus au domicile de Monsieur G. Ce dernier a reçu en test d'un bandagiste, un scooter de type Léo.

Cette aide à la mobilité est essentiellement à usage intérieure mais permet cependant des déplacements de moyennes distances (+ /- 12kms).

Ce type de véhicule convient parfaitement à Monsieur G. car étant très étroit, il lui permet d'évoluer dans son habitation très étriquée. Au niveau de son autonomie, ce scooter lui assure aussi un confort maximal, puisque les différents commerces de Saint-Georges sont à un jet de pierre de son domicile.

Formation individuelle pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (Stockay Saint Georges).

Cette séance individuelle a permis au patient d'appliquer à nouveau les règles de conduite prescrites par le code de la route, de circuler à la fois en tant que piéton et en tant que cycliste, d'effectuer de réelles traversées de chaussées et de passages de carrefours.

Les difficultés rencontrées furent, comme en attestent les photos, le stationnement illégal des véhicules sur les trottoirs, obligeant le patient à emprunter la chaussée tout en risquant que son scooter ne verse lors des franchissements périlleux.

Le patient a montré également une fâcheuse tendance à utiliser son scooter à vitesse trop élevée tant sur les trottoirs que sur la chaussée. À sa décharge, ce véhicule ne dispose pas de compteur kilométrique. Il faudra dès lors étalonner le véhicule entre la vitesse piéton et la vitesse cycliste.

SÉANCES DU 19 AVRIL 2021

Nombre de patients : 5

9h - 12h : 2 séances individuelles d'utilisation pratique du fauteuil électronique.

Les 2 patients ont dû maîtriser et adapter leur vitesse, apprendre la technique du regard, effectuer le franchissement d'obstacles et plus particulièrement le passage de bordures.

Il a été convenu que les prochaines séances pratiques se passeraient à l'extérieur, aux abords du CNRF et dans le village. Ces sorties permettront d'utiliser dans une réalité « confortable », les apprentissages réalisés en intérieur mais aussi d'aborder pratiquement les éléments de sécurité et du code de la route évoqués lors de la présentation théorique.

13h - 16h : Information théorique individuelle pour 3 patients sur l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (code de la route et bonne pratique).

Problématique(s) rencontrée(s) :

- ⇨ Manque de visibilité des fauteuils.
- ⇨ Éclairage insuffisant, pas de rétroviseur sur ce type d'engins.
- ⇨ Problème de dangerosité lors des dépassements par des voitures (mise en place d'un écarteur).

Au quotidien, l'utilisation de ces engins reste périlleuse car les voiries (trottoirs, chaussées, accès) sont rarement adaptées aux PMR et plus particulièrement dans les zones non-urbaines.

Remédiation : Prescriptions de séances individuelles

RAPPORT DU MARDI 20 AVRIL 2021

Réunion Centre de revalidation d'Esneux.

13h - 15h : Réunion avec les 2 responsables du service d'ergothérapie du centre CHU d'Esneux : Sarah Pirson et Joanne Denis.

Mise en place d'une séance de formation d'utilisation sécuritaire des aides à la mobilité hebdomadaires dès la mi-mai à destination des patients.

Formations théoriques des thérapeutes.

Les formations pourraient être réalisées les samedis, voire en fin d'après-midi hors week-end.

Le service ergo sollicite l'appui obligatoire de Fedemot lors de l'accompagnement, des tests et prescriptions des aides à la mobilité.

Il a été convenu que les formations effectuées sur le site d'Esneux seront calquées sur les activités réalisées au CNRF.

RAPPORT DU 29 AVRIL 2021

9h - 12h & 13h - 16h : 4 patients ont reçu une information théorique sur l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (code de la route et bonne pratique).

Problématique(s) rencontrée(s) :

- ⇨ Manque de visibilité des fauteuils.
- ⇨ Éclairage insuffisant.
- ⇨ Pas de rétroviseur sur ce type d'engins.
- ⇨ Problème de dangerosité lors des dépassements par des voitures (mise en place d'un écarteur).

Au quotidien, l'utilisation de ces engins reste périlleuse car les voiries (trottoirs, chaussées, accès) sont rarement adaptées aux PMR et plus particulièrement dans les zones non-urbaines.

Dans le cadre de ses formations à l'Utilisation Sécuritaire des Aides à la Mobilité (USAM), Fedemot assure toujours plus de sécurité aux participants.

En effet, après avoir équipé les fauteuils électroniques de rétroviseurs (qui n'en n'étaient pas pourvus), nous leur offrons un casque de protection.

Une nouvelle preuve que si nous prônons tous la sécurité, nous y contribuons efficacement.

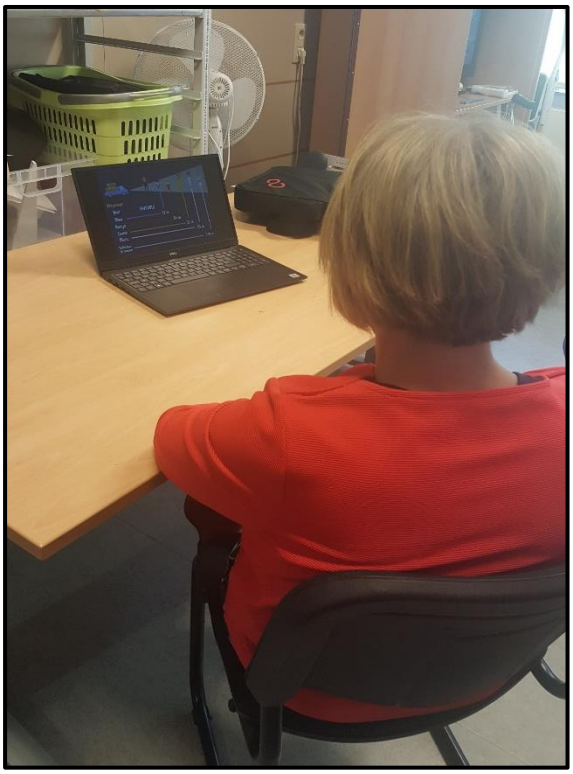

SÉANCES DU 3 MAI 2021

9h - 12h & 13h – 16h : 2 séances individuelles d'1h30 de pratique au sein de l'infrastructure du CNRF.

Les problématiques abordées étaient identiques pour chaque utilisateur à savoir :

- ⇨ Le contrôle de la vitesse de leur fauteuil ou scooter.
- ⇨ Les rentrées et sorties dans un ascenseur (marche avant, marche arrière).
- ⇨ Le franchissement d'obstacles convexes (plaque ondulées, bordures, etc.).
- ⇨ Le franchissement d'obstacles concaves (nids de poule).
- ⇨ La technique pour utiliser les différentes rampes d'accès du site.
- ⇨ Optimaliser leur positionnement dans un abri bus.

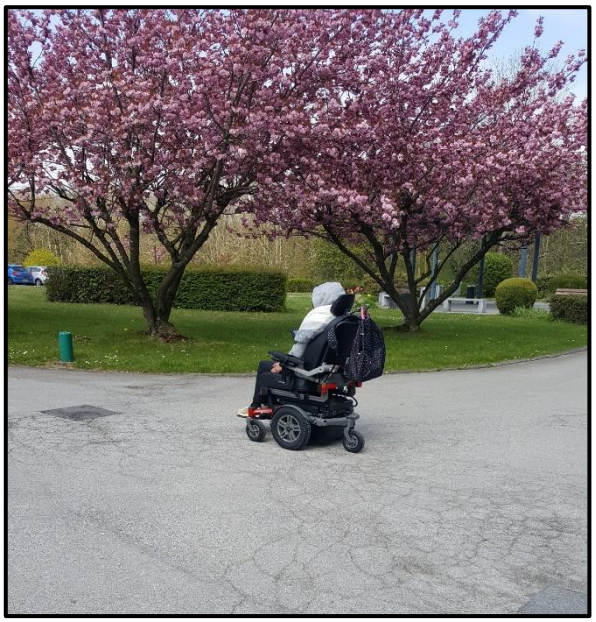

SÉANCE DU 17 MAI 2021

9h - 12h & 13h – 16h : 2 séances individuelles d'1h30 de pratique au sein de l'infrastructure du CNRF.

Les problématiques abordées étaient identiques pour chaque utilisateur à savoir :

- ⇨ Le contrôle de la vitesse de leur fauteuil ou scooter.
- ⇨ Les rentrées et sorties dans un ascenseur (marche avant, marche arrière).
- ⇨ Le franchissement d'obstacles convexes (plaque ondulées, bordures, etc.).
- ⇨ Le franchissement d'obstacles concaves (nids de poule).
- ⇨ La technique pour utiliser les différentes rampes d'accès du site.
- ⇨ Optimaliser leur positionnement dans un abri bus.

SÉANCE DU 21 MAI 2021

9h - 12h : 2 séances individuelles d'1h30 de pratique au sein de l'infrastructure du CNRF.

Les problématiques abordées étaient identiques pour chaque utilisateur à savoir :

- ⇨ Le contrôle de la vitesse de leur fauteuil ou scooter.
- ⇨ Les rentrées et sorties dans un ascenseur (marche avant, marche arrière).
- ⇨ Le franchissement d'obstacles convexes (plaque ondulées, bordures, etc.).
- ⇨ Le franchissement d'obstacles concaves (nids de poule).
- ⇨ La technique pour utiliser les différentes rampes d'accès du site.
- ⇨ Optimaliser leur positionnement dans un abri bus.

SÉANCE DU 25 MAI 2021

9h - 12h : 2 patients ont reçu une information théorique sur l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (code de la route et bonne pratique).

Problématique(s) rencontrée(s) :

- ⇨ Manque de visibilité des fauteuils.
- ⇨ Éclairage insuffisant, pas de rétroviseur sur ce type d'engins.
- ⇨ Problème de dangerosité lors des dépassements par des voitures (mise en place d'un écarteur).

Au quotidien, l'utilisation de ces engins reste périlleuse car les voiries (trottoirs, chaussées, accès) sont rarement adaptées aux PMR et plus particulièrement dans les zones non-urbaines.

13h - 16h : 2 séances individuelles d'1h30 de pratique au sein de l'infrastructure du CNRF.

Les problématiques abordées étaient identiques pour chaque utilisateur à savoir :

- ⇨ Le contrôle de la vitesse de leur fauteuil ou scooter.
- ⇨ Les rentrées et sorties dans un ascenseur (marche avant, marche arrière).
- ⇨ Le franchissement d'obstacles convexes (plaque ondulées, bordures, etc.).
- ⇨ Le franchissement d'obstacles concaves (nids de poule).
- ⇨ La technique pour utiliser les différentes rampes d'accès du site.
- ⇨ Optimaliser leur positionnement dans un abri bus.

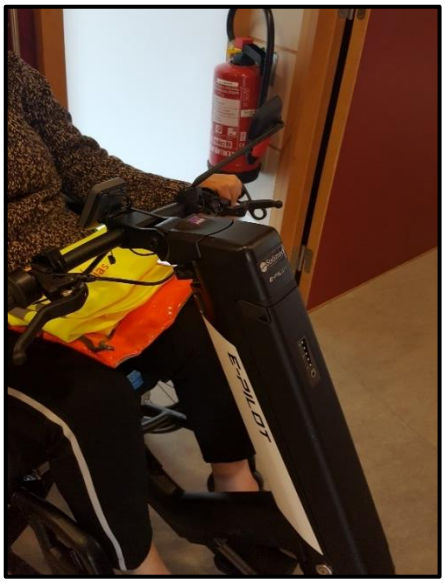

SÉANCE DU 1ER JUIN 2021

13h - 15h : Séance pratique test d'un scooter extérieur de type Mezzo. Parcours urbain et au domicile de la patiente. Pas de difficulté particulière si ce n'est la position occupée par l'aide à la mobilité dans l'espace.

En bref, plus de pratique ne pourra que rassurer la patiente sur l'efficacité de ce scooter.

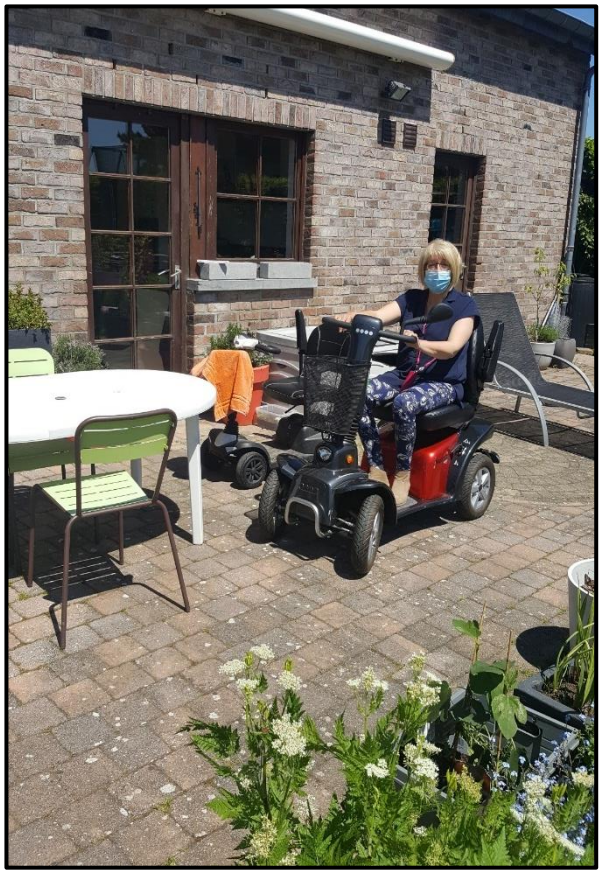

SÉANCE DU 8 JUIN 2021

9h - 12h & 13h – 16h : 2 séances individuelles d'1h30 de pratique au sein de l'infrastructure du CNRF.

Les problématiques abordées étaient identiques pour chaque utilisateur à savoir :

- ⇨ Le contrôle de la vitesse de leur fauteuil ou scooter.
- ⇨ Les rentrées et sorties dans un ascenseur (marche avant, marche arrière).
- ⇨ Le franchissement d'obstacles convexes (plaque ondulées, bordures, etc.).
- ⇨ Le franchissement d'obstacles concaves (nids de poule).
- ⇨ La technique pour utiliser les différentes rampes d'accès du site.
- ⇨ Optimaliser leur positionnement dans un abri bus.

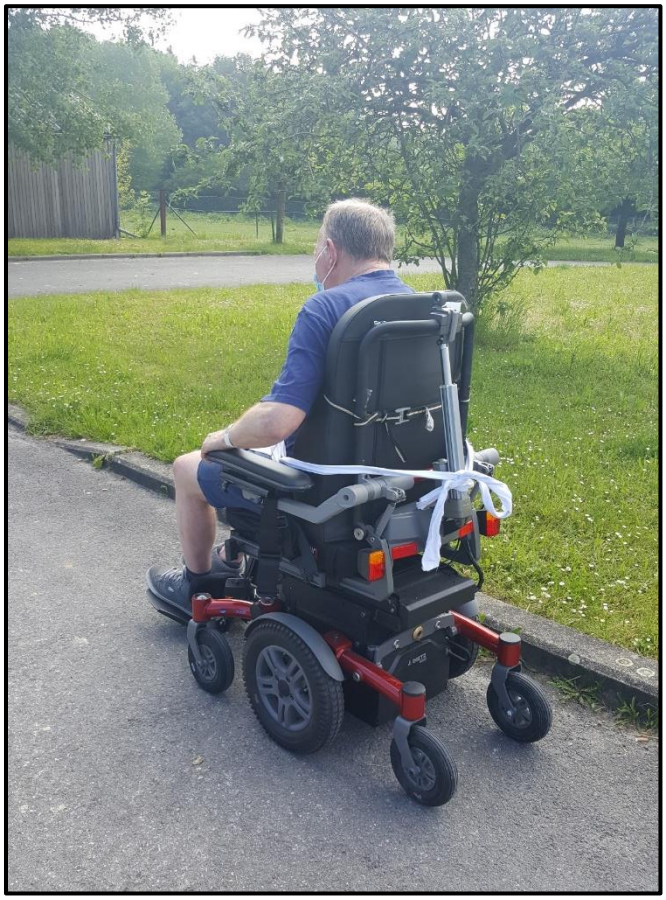

SÉANCE DU 10 JUIN 2021

10h – 12h : Séance au domicile d'une patiente du CNRF. Mise en place d'une rampe amovible et test d'un scooter extérieur.

A la demande d'une patiente du CNRF nous nous sommes rendus rue du fer à Liège. Le but était de mettre en place avec Mme X une rampe légère permettant d'une part de rentrer le véhicule test à l'intérieur de son domicile, de lui apprendre la procédure sécuritaire liée à son usage et de performer à plusieurs reprises cet exercice.

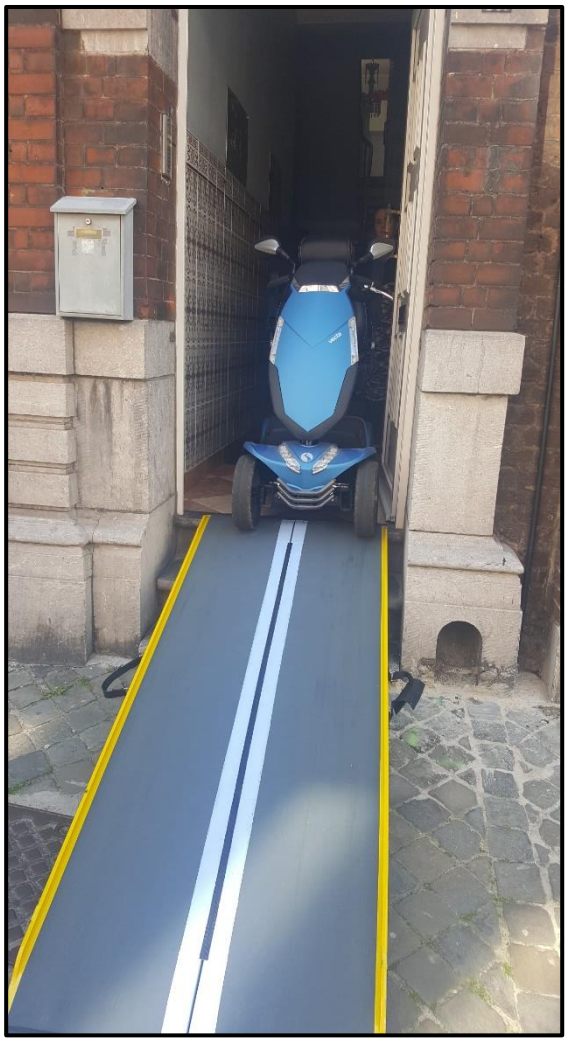

SÉANCE DU 17 JUIN 2021

9h - 12h & 13h - 16h : Formation pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (périphérie du Centre, Tinlot, Nandrin, village de Fraiture).

Ces séances individuelles ont permis aux patients d'appliquer à nouveau les règles de conduite prescrites par le code de la route, de circuler à la fois en tant que piéton et en tant que cycliste, d'effectuer de réelles traversées de chaussées et de passages de carrefours.

SÉANCE INDIVIDUELLE À DOMICILE DU 21 JUIN 2021

14h30 - 17h : formation théorique (code de la route) et première prise en main d'un scooter de type extérieur à Alleur rue du Zoning.

La compréhension de code mixé pour l'utilisation de ce moyen de locomotion fut ardue et la prise en main peu engageante.

Après avoir motivé longuement la personne, celle-ci s'est aperçue de la facilité d'utilisation de son véhicule et souhaite pouvoir s'aventurer en ville et accéder à la surface commerciale de Cora Rocourt.

Un deuxième rendez-vous a été programmé mi-juillet.

SÉANCE DU 24 JUIN 2021

9h - 12h & 13h - 16h : Formation pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (périphérie du Centre, Tinlot, Nandrin, village de Fraiture).

Ces séances individuelles ont permis aux patients d'appliquer à nouveau les règles de conduite prescrites par le code de la route, de circuler à la fois en tant que piéton et en tant que cycliste, d'effectuer de réelles traversées de chaussées et de passages de carrefours.

La séance a également permis à la première patiente d'effectuer un trajet avec son scooter vers le village de Tavier, où désormais elle pourra se rendre en toute sécurité chez sa coiffeuse.

La séance a également permis au deuxième patient d'effectuer un trajet avec son scooter vers le village de Tinlot, où désormais il pourra se rendre en toute sécurité au marché hebdomadaire.

Ces formations particulières participent pleinement à la complète autonomie et ont également pour objectifs d'élaborer un itinéraire le plus adapté.

SÉANCE DU 1ER JUILLET 2021

9h-12h : 2 patients ont reçu une information théorique sur l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (code de la route et bonne pratique).

Les problématique(s) rencontré(s) à savoir :

- ⇨ Manque de visibilité des fauteuils.
- ⇨ Éclairage insuffisant.
- ⇨ Pas de rétroviseur sur ce type d'engins.
- ⇨ Problème de dangerosité lors des dépassements par des voitures (mise en place d'un écarteur).

Au quotidien, l'utilisation de ces engins reste périlleuse car les voiries (trottoirs, chaussées, accès) sont rarement adaptées aux PMR et plus particulièrement dans les zones non-urbaines.

USAMM: Usage Sécurisé des Aides à la Mobilité Motorisées

Projet mis sur pied par Amélie Fortemps (ergothérapeute) et Thierry Verstraten (Formateur de L'ASBL FEDEMOT) et supervisé par le Dr Benoit Maertens De Noordhout

Historique USAMM

Né en **2019** suite à la collaboration entre CNRF et FEDEMOT

- CNRF: prise en charge la réadaptation des patients présentant des affections neurologiques. Depuis 2000 → convention de réadaptation s'adressant spécifiquement aux patients SEP.
- a.s.b.l FEDEMOT : objectif = **information** et **prévention** sur l'usage du deux-roues motorisés.
  - Développement de formations pour les personnes à mobilité réduite (proposition de son savoir-faire et terrain de manœuvres, information sur points de législation et code de la route concernant utilisation des aides à la mobilité motorisées).

FEDEMOT
THE ROAD IS A SCHOOL

Centre Neurologique et de Réadaptation Fonctionnelle de Fraiture-en-Condroz

Rappel du parcours d'obtention d'une aide à la mobilité motorisée

Procédure Particulière

Prescription médicale: MPR → sur base du diagnostic, description de l'ampleur des déficiences fonctionnelles/anatomiques + limitations activités et restrictions de participation

Rapport de fonctionnement: Equipe multidisciplinaire (1MPR + ergo/kiné) → motive le choix de l'AMM selon limitations et restrictions décrites par le MPR

Rapport de motivation: Dispensateur de soins agréé → Responsable du choix de l'AMM sur base de l'évaluation fonctionnelle de l'équipe multidisciplinaire

Nb. Voiturette électronique, scooter électronique int./ext. ou scooter ext. → **test** (au domicile du patient) évaluant les capacités physiques/cognitives à utiliser l'AMM + les possibilités d'utilisation de l'AMM d'un point de vue local

Test effectué au domicile du patient par le dispensateur de soin:

Nom de l'utilisateur : Date :
Test effectué préalablement à la consultation d'une équipe multidisciplinaire : ☐ Oui ☐ Non
Aide à la mobilité : ☐ Voiturette électronique ☐ Scooter électronique
☐ Intérieur ☐ Intérieur
☐ Intérieur-extérieur ☐ Intérieur-extérieur
☐ Extérieur ☐ Extérieur
Modèle(s) testé(s) :

Motivation du choix :

Testé : ☐ À la maison ☐ En institution ☐ Au travail ☐ Ailleurs :
Description de l'utilisateur : ☐ Première utilisation ☐ Utilisateur expérimenté
Fonction de la main ☐ Insuffisante ☐ Suffisante ☐ Bonne ☐ Pas d'application
Autres possibilités de conduite :
Aptitude à la conduite ☐ Insuffisante ☐ Suffisante ☐ Bonne
Compréhension de l'utilisation ☐ Insuffisante ☐ Suffisante ☐ Bonne
Aptitude en matière de circulation ☐ Insuffisante ☐ Suffisante ☐ Bonne
Transferts ☐ Autonome ☐ Avec assistance
Chargement de l'appareil ☐ Autonome ☐ Avec assistance
Objectif d'utilisation : ☐ À la maison ☐ À l'extérieur ☐ Courtes distances ☐ Longues distances
☐ Vie sociale / temps libre ☐ Courses ☐ Travail/formation
Fréquence d'utilisation : ☐ Permanente ☐ Quotidienne ☐ Plusieurs jours par semaine
Durée d'utilisation : ☐ Pendant de courtes périodes ☐ Pendant de longues périodes
Accessibilité au logement : ☐ Avec l'aide de tiers ☐ Autonome ☐ Via garage/porte
Peut ranger l'appareil : ☐ Oui ☐ Non
Spécifications de l'habitation :
Remarques supplémentaires :

Remarques de l'utilisateur (facultatif) :

Nom + Signature du dispensateur de soins
N° d'agrément :

Constat auprès de la population au CNRF

utilisation **non optimale** de l'AMM

➡ **sentiment de sécurité**

➡ **FEDEMOT**

Organisation de la formation proposée

- **Niveau 1**: Formation « théorique » : code de la route, législation, assurance,…

Assurance RC

Organisation de la formation proposée

- **Niveau 2:** Manipulations de l'AMM (repères visuels, passage de bordure, etc.)

  → Sur un terrain de manœuvres **ou** prise charge au centre fréquenté par la patient (ex. CNRF)

Organisation de la formation proposée

- **Niveau 3** : Prise en charge de la personne dans son environnement

  → son quartier, en ville, partout où le patient souhaite se rendre avec son AMM

Enquête préliminaire USAM

- Objectif: objectiver les **bienfaits (préliminaires) de la formation FEDEMOT** ayant été proposée aux patients CNRF / **satisfaction des patients par rapport à la formation**
- 16 patients inclus
  - 15 SEP, 1 post AVC
  - 7 hommes, 9 femmes
  - âge moyen 57 ans
  - Utilisation de l'AMM depuis ± 7 ans
  - 70% vivent en zone rurale ; 81% vivent dans une maison ; 81% ont un permis de conduire
- Enquête par questionnaire (minimum niveau 2 de formation reçue)

Enquête préliminaire bienfaits formation

- Bienfaits de la formation

AVANT avoir reçu la formation FEDEMOT	APRÈS avoir reçu la formation FEDEMOT
1. Sorties avec le véhicule/autonomie à l'extérieur du domicile	
Avant la formation FEDEMOT, vous arrivait-il de sortir hors de votre domicile avec votre véhicule ? (Entourez votre réponse) *Dans votre jardin* oui / non *Dans votre rue* oui / non *Dans le cœur d'un village* oui / non *Dans le cœur d'une ville* oui / non *Autre (décrivez)*……	Actuellement, vous arrive-il de sortir hors de votre domicile avec votre véhicule ? (Entourez votre réponse) *Dans votre jardin* oui / non *Dans votre rue* oui / non *Dans le cœur d'un village* oui / non *Dans le cœur d'une ville* oui / non *Autre (décrivez)*……
Avant la formation FEDEMOT, sortiez-vous hors du domicile avec votre véhicule pour : *Faire des courses* oui / non *Rendre visite à de la famille/un ami* oui / non *Faire une promenade, prendre l'air* oui / non *Vous rendre à une activité de loisir* oui / non *Autres :* ……	Actuellement, sortez-vous hors du domicile avec votre véhicule pour : *Faire des courses* oui / non *Rendre visite à de la famille/un ami* oui / non *Faire une promenade, prendre l'air* oui / non *Vous rendre à une activité de loisir* oui / non *Autres :* ……
Avant la formation FEDEMOT, a quelle fréquence réalisiez-vous des sorties hors du domicile ? (toutes sorties confondues : balades, courses, visites famille/amis) *Jamais* *1 x/ semaine* *2-3x/semaine* *4-6x/semaine* *1 ou plusieurs fois par jour*	Actuellement, a quelle fréquence réalisez-vous des sorties hors du domicile ? (toutes sorties confondues : balades, courses, visites famille/amis) *Jamais* *1 x/ semaine* *2-3x/semaine* *4-6x/semaine* *1 ou plusieurs fois par jour*

Table 2. Effet formation FEDEMOT sur l'autonomie/capacités de conduite

	Pré Formation	Post Formation	Diff (%)	p-valeur*
Capacité de sortie avec l'AMM (oui)				
Jardin	10 (62.5)	10 (62.5)	+0.00%	1.0
Rue	13 (81.3)	15 (93.8)	+12.5%	0.5
Cœur du village	11 (68.8)	14 (87.5)	+18.7%	0.25
Centre-ville	7 (43.8)	8 (50.0)	+6.2%	1.0
Courses	6 (40.0)	10 (62.5)	+22.5%	0.12
Visite famille/ami	12 (75.0)	12 (75.0)	+0.00%	1.0
Promenades	12 (75.0)	15 (100.0)	+25.0%	NA
Activités loisir	8 (50.0)	10 (62.5)	+12.5%	0.5
Fréquence sortie hors domicile (1-5)	2.57 ± 1.50	3.0 ± 1.47	+0.43	0.034
Sorties de manière autonome (1-5)	3.8 ± 1.37	4.3 ± 1.03	+0.47	0.059
Niveau d'autonomie (1-5)	3.8 ± 1.21	4.47 ± 0.52	+0.67	0.014
Services d'aide nécessaire (oui)	8 (53.3)	9 (60.0)	+6.7%	1
Connaissance code de la route (1-5)	3.94 ± 0.93	4.63 ± 0.50	+0.69	0.016
Niveau compétence conduite (1-6)	4.0 ± 1.41	4.38 ± 1.41	+0.37	0.034
Danger petite sortie (1-5)	3.88 ± 1.36	4.31 ± 1.01	+0.44	0.11
Danger grosse sortie (1-5)	3.36 ± 1.65	3.93 ± 1.33	+0.57	0.11
Niveau compétence manipulation AMM (1-5)	3.56 ± 1.15	4.31 ± 0.48	+0.75	0.016
Niveau de stress utilisation (1-5)	1.94 ± 1.29	1.50 ± 0.73	-0.44	0.10
Accident (oui)	2 (13.3)	0 (0.00)	-13.3%	NA

*Chi² de McNemar pour les variables qualitatives nominales, test des rang signés de Wilcoxon pour échantillons appariés pour les variables qualitatives ordinales (1-5). Pour une présentation plus

Enquête de satisfaction

- Satisfaction de la formation

VOLET 4 – Enquête de satisfaction de la formation FEDEMOT

1. D'une manière générale, êtes-vous satisfait de la formation proposée par l'asbl FEDEMOT ?
   - o Très satisfait
   - o Satisfait
   - o Moyennement satisfait
   - o Peu satisfait
   - o Très insatisfait

   Commentez si vous le souhaitez :
   .....
   .....
   .....
2. D'une manière générale, cette formation vous a-t 'elle été utile dans vos activités de la vie quotidienne ? (Exemple : pour vos sorties hors du domicile, pour votre participation à des activités de loisirs, à une vie sociale plus riche, etc.)
   - o Oui fortement
   - o Oui un peu
   - o Non pas du tout

   Commentez si vous le souhaitez :
   .....
   .....
   .....
3. Sur quel(s) aspect(s) estimez-vous que la formation ait été la plus utile ?
   .....
   .....
   .....

Table 3. Satisfaction/recommendation FEDEMOT

Variable	Fréquence n, %
Satisfaction formation FEDEMOT	
Très satisfait	7 (43.8)
Satisfait	9 (56.3)
Moyennement satisfait	0 (0.00)
Peu satisfait	0 (0.00)
Très insatisfait	0 (0.00)
Utilité de la formation dans la vie quotidienne	
Fortement utile	7 (43.8)
Un peu utile	3 (37.5)
Pas utile	3 (18.8)
Recommandation FEDEMOT	16 (100.0)
Nécessité d'une formation continue	11 (68.8)
Satisfaction de son AMM	
Très satisfait	10 (62.5)
Satisfait	6 (37.5)
Moyennement satisfait	0 (0.00)
Peu satisfait	0 (0.00)
Très insatisfait	0 (0.00)

Place d'USAMM dans le parcours d'obtention de l'AMM

Intervention du formateur USAMM uniquement si:

l'accord médical + assurance RC

- Procédure particulière => USAMM lorsque le patient a reçu son AMM
- Renouvellement => USAMM pendant ou après le parcours d'obtention
- Demande AVIQ => USAMM lorsque le patient a reçu son AMM

Protocole USAMM

- Demande USAMM émane de l'équipe multidisciplinaire

  => **fiche de prise en charge***

* Sauf si démarches AVIQ réalisées par le patient seul

CHU de Liège

Prise en charge USAMM – Usage Sécurisé d'une Aide à la Mobilité Motorisée

Nom et coordonnées du thérapeute à l'origine de la demande : .....

• NOM :	• Prénom :	• DN :
• Lieu de vie* : Maison –Appartement – Institution Urbain - Rural		Remarque éventuelle : ....
• Type(s) d'aide(s) à la mobilité motorisée (AMM) à prendre en compte pour la formation* : o Chaise électronique intérieure o Chaise électronique extérieure o Chaise électronique intérieure/extérieure o Scooter électronique intérieure o Scooter électronique extérieure o Scooter électronique intérieure/extérieure o Chaise roulante manuelle équipée d'une aide à la propulsion)		
• Objectifs d'utilisation de l'AMM : o ..... o ..... o		
• Raison(s) de la demande d'intervention :		
• Information(s) supplémentaire(s) à communiquer au formateur à connaître pour le bon déroulement de la prise en charge:		

* biffer la ou les mentions inutiles

Par la présente, Monsieur ou Madame ..... marque pour la prise en charge USAMM et certifie être en ordre d'assurance responsabilité civile.

Date et signature,

INTERVENTION USAMM

Date(s)	Intervention (s)	Remarque(s) éventuelle(s)

Exemple de fiche

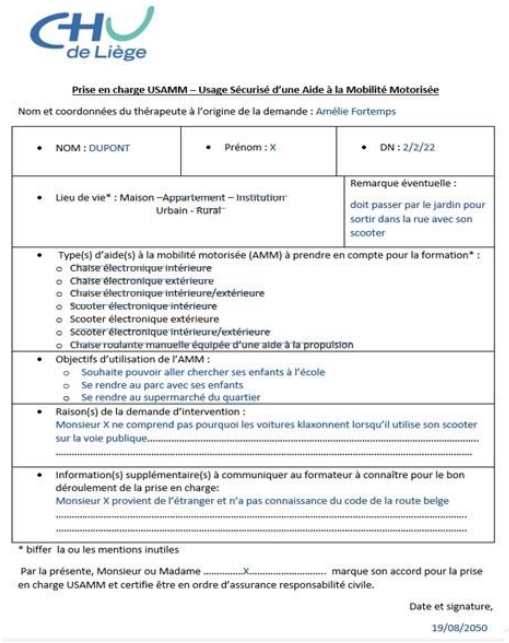

Prise en charge USAMM – Usage Sécurisé d'une Aide à la Mobilité Motorisée

Nom et coordonnées du thérapeute à l'origine de la demande : Amélie Fortemps

• NOM : DUPONT	• Prénom : X	• DN : 2/2/22
• Lieu de vie* : Maison – ~~Appartement~~ – ~~Institution~~ ~~Urbain~~ - ~~Rural~~		Remarque éventuelle : doit passer par le jardin pour sortir dans la rue avec son scooter
• Type(s) d'aide(s) à la mobilité motorisée (AMM) à prendre en compte pour la formation* : o ~~Chaise électronique intérieure~~ o ~~Chaise électronique extérieure~~ o ~~Chaise électronique intérieure/extérieure~~ o ~~Scooter électronique intérieure~~ o Scooter électronique extérieure o ~~Scooter électronique intérieure/extérieure~~ o ~~Chaise roulante manuelle équipée d'une aide à la propulsion~~		
• Objectifs d'utilisation de l'AMM : o Souhaite pouvoir aller chercher ses enfants à l'école o Se rendre au parc avec ses enfants o Se rendre au supermarché du quartier		
• Raison(s) de la demande d'intervention : Monsieur X ne comprend pas pourquoi les voitures klaxonnent lorsqu'il utilise son scooter sur la voie publique.....		
• Information(s) supplémentaire(s) à communiquer au formateur à connaître pour le bon déroulement de la prise en charge: Monsieur X provient de l'étranger et n'a pas connaissance du code de la route belge		

* biffer la ou les mentions inutiles

Par la présente, Monsieur ou Madame .....X..... marque son accord pour la prise en charge USAMM et certifie être en ordre d'assurance responsabilité civile.

Date et signature,

19/08/2050

Etude prévue – Enquête sur les bienfaits (autonomie/conduite) de la formation

Enquête pré et post formation (questionnaire complété **AVANT** la formation et ensuite complété une seconde fois **APRES** la formation)

- Connaissances du code de la route (questions à choix multiples)
- Habitudes et ressentis face à l'utilisation de l'AMM
- Attentes/objectifs personnels quant à l'utilisation de l'AMM
- Satisfaction de la formation et objectifs atteints
- Analyse des difficultés persistantes après la prise en charge

Etude prévue – Enquête sur les bienfaits (autonomie/conduite) de la formation

- Sites de recrutement
  - CNRF
  - Esneux
  - Tout autre centre ?
- Comité éthique / fiche de consentement du patient
- Gestion et analyse des données (Dr. Charlotte BEAUDART, c.beaudart@chuliege.be)
- Contact: Amélie Fortemps

SÉANCE DU 19 AOÛT 2021

CENTRE DE RÉADAPTATION NEUROLOGIQUE DE ESNEUX

13h - 16h : Présentation de la formation USAMM aux équipes paramédicales et aux médecins souscripteurs. Mise en place des prochaines séances de formation à destination : des personnes hospitalisées et des rendez-vous « chaises roulantes ». Les médecins souscripteurs émettent également le souhait que le formateur participe activement aux tests d'essais des différentes aides proposées par les bandagistes

SÉANCE DU 1ER SEPTEMBRE 2021

12h - 16h30 : 3 patients ont reçu une information théorique sur l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (code de la route et bonne pratique).

Problématique(s) rencontrée(s) :

- ⇨ Manque de visibilité des fauteuils,
- ⇨ éclairage insuffisant,
- ⇨ pas de rétroviseur sur ce type d'engins,
- ⇨ problème de dangerosité lors des dépassements par des voitures (mise en place d'un écarteur).

Au quotidien, l'utilisation de ces engins reste périlleuse car les voiries (trottoirs, chaussées, accès) sont rarement adaptées aux PMR et plus particulièrement dans les zones non-urbaines

Au terme de cette séance, un patient a sollicité une aide urgente au niveau de son domicile, situé à Liège. Une séance voire plusieurs spécifiques auront lieu dans un court délai (semaine 36).

SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 2021

Réunion à la Ligue Belge de la sclérose en plaques

9h - 13h : Présentation de la Formation USAMM aux différents responsables de la Ligue. Suite à cette séance et cette présentation, il a été convenu de mettre en place une séance mensuelle de formations au niveau du banc d'essai et ce à destination des patients. Ainsi que de la mise en place de formations plus élaborées pour les kinésithérapeutes et ergothérapeutes de l'AVIQ, du DAC et des différents centres de revalidation travaillant avec la Ligue. Amélie présentera cette formation lors de la journée mondiale SEP le 1er octobre.

SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 2021

9h - 12h : 2 patients ont reçu une information théorique sur l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (code de la route et bonne pratique).

Problématique(s) rencontrée(s) :

- ⇨ manque de visibilité des fauteuils,
- ⇨ éclairage insuffisant,
- ⇨ pas de rétroviseur sur ce type d'engins,
- ⇨ problème de dangerosité lors des dépassements par des voitures (mise en place d'un écarteur).

Au quotidien, l'utilisation de ces engins reste périlleuse car les voiries (trottoirs, chaussées, accès) sont rarement adaptées aux PMR et plus particulièrement dans les zones non-urbaines.

13h - 16h : Formation pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (périphérie du Centre, Tinlot, Nandrin, village de Fraiture).

Cette séance individuelle a permis aux patients d'appliquer à nouveau les règles de conduite prescrites par le code de la route, de circuler à la fois en tant que piéton et en tant que cycliste, d'effectuer de réelles traversées de chaussées et de passages de carrefours.

Cette séance a également permis aux patients d'effectuer un trajet avec leurs scooters vers le village de Nandrin, où désormais ils pourront se rendre en toute sécurité vers les différents commerces. Ces formations participent pleinement à la complète autonomie et ont également pour objectifs d'élaborer un itinéraire le plus adapté.

SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2021

13h à 16h : séance individuelle pratique au domicile d'un patient du CNRF.

Ce dernier résidant au centre-ville de Liège, souhaitait dans un premier temps, pouvoir se déplacer depuis son domicile (rue Douffet) vers le centre commercial « MédiaCité » via un itinéraire des plus adapté.

Nous avons pu trouver ensemble un parcours sécurisé et répondre ainsi à sa demande d'autonomie.

Ce monsieur souhaite également pouvoir se déplacer avec son fauteuil vers le Conservatoire, le parc de la Boverie ainsi que l'Opéra. D'autres séances devront donc être prescrites afin de rencontrer les intérêts de cette personne.

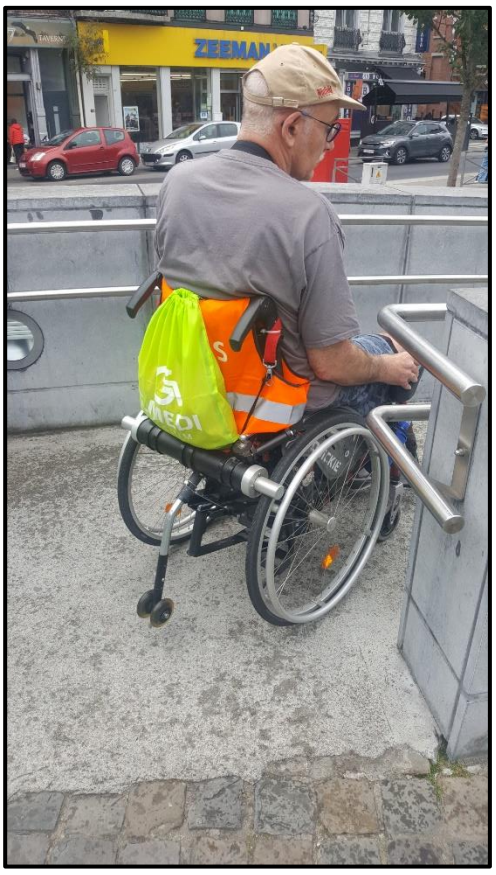

SÉANCE DU 8 OCTOBRE 2021

9h-12h : 2 patients ont reçu une information théorique sur l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (code de la route et bonne pratique).

Problématique(s) rencontrée(s) :

- ⇨ manque de visibilité des fauteuils,
- ⇨ éclairage insuffisant,
- ⇨ pas de rétroviseur sur ce type d'engins,
- ⇨ problème de dangerosité lors des dépassements par des voitures (mise en place d'un écarteur).

Au quotidien, l'utilisation de ces engins reste périlleuse car les voiries (trottoirs, chaussées, accès) sont rarement adaptées aux PMR et plus particulièrement dans les zones non-urbaines.

13-16h : Formation pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (périphérie du Centre, Tinlot, Nandrin, village de Fraiture).

Cette séance collective a permis aux patients d'appliquer à nouveau les règles de conduite prescrites par le code de la route, de circuler à la fois en tant que piéton et en tant que cycliste, d'effectuer de réelles traversées de chaussées et de passages de carrefours.

Cette séance a également permis aux patients d'effectuer un trajet avec leurs scooters vers le village de Seny, où désormais ils pourront se rendre en toute sécurité vers les différents commerces. Ces formations participent pleinement à la complète autonomie et ont également pour objectifs d'élaborer un itinéraire le plus adapté.

Bastogne

PV RÉUNION FEDEMOT 20 OCTOBRE 2021

Présents

- MOINET Bertrand – Echevin de la Mobilité ;
- VERSTRAETEN Thierry – ASBL FEDEMOT ;
- VAN HOUDT Marc– ASBL FEDEMOT ;
-STIERNET Laura – Assistante Sociale au Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention ;
- HENRION Florence – Conseillère en Mobilité commune de Bastogne

Rappel de l'objectif de la formation suite à la convention signée entre la Commune et l'ASBL FEDEMOT. La formation concerne en effet les aides à la mobilité pour les personnes porteuses de handicap.
Distinction avec l'ASBL ATINGO qui s'occupe davantage des aspects techniques liés à la voirie, trottoir, mobiliers urbains, etc.

Les séances de formation se divisent en deux volets :

* Un volet théorique ;
* Un volet pratique.

La CCCPH (Commission Communale Consultative des Personnes Handicapées) est actuellement en cours d'élaboration au niveau communal.

Le but est de passer au Collège, simultanément :

* La création de la CCCPH ;
* L'explication des formations réalisées par FEDEMOT.

La communication sera importante au niveau de la formation. L'objectif est de rédiger un article dans le bulletin communal qui devrait être diffusée en février-mars 2022.

FEDEMOT explique qu'il serait intéressant de réaliser :

* dans un premier temps une formation pour les professionnels (éducateurs spécialisés, kiné, monde associatif,...) afin de les préparer ;
* dans un second temps une formation théorique à destination des personnes porteuses de handicap ;
* dans un troisième temps, si possible, un volet pratique à destination des personnes porteuses de handicap (peut-être la même journée, à la suite de la session théorique).

Information à propos du partenariat : la commune de Bastogne est la première à faire appel aux services de FEDEMOT. L'ASBL travaille actuellement avec des institutions.

Planning prévisionnel :

* Le point relatif à la création de la CCCPH passera au Conseil de l'Action Social du 24 novembre 2021 ;
* Passage ensuite au Collège communal de début décembre le point relatif à la collaboration avec FEDEMOT et explications des formations.
* Communication dans le bulletin communal de février-mars 2022 avec dates des formations (à définir) ;
* Avril-mai 2022 : 2-3 séances de formation (dates à définir).

SÉANCE INDIVIDUELLE 22 OCTOBRE 2021

14h à 16h : Séance pratique individuelle. Parcours urbain et au domicile de la patiente.

Pas de difficulté particulière si ce n'est la position et la place occupée par l'aide à la mobilité dans l'espace.

Un complément de formation pratique ne pourra que rassurer la patiente sur l'efficacité de son AM.

JOURNÉE DE FORMATION À LA LIGUE BELGE DE LA SEP 26 OCTOBRE 2021

10h-13h : Formation théorique sur l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (code de la route et bonne pratique) à l'attention des ergothérapeutes et patients de la Ligue belge de la SEP.

Problématique(s) rencontrée(s) :

- ⇨ manque de visibilité des fauteuils,
- ⇨ éclairage insuffisant,
- ⇨ pas de rétroviseur sur ce type d'engins,
- ⇨ problème de dangerosité lors des dépassements par des voitures (mise en place d'un écarteur).

Au quotidien, l'utilisation de ces engins reste périlleuse car les voiries (trottoirs, chaussées, accès) sont rarement adaptées aux PMR et plus particulièrement dans les zones non-urbaines.

14h-16h : Formation pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation.

Cette séance collective a permis aux patients d'appliquer à nouveau les règles de conduite prescrites par le code de la route, de circuler à la fois en tant que piéton et en tant que cycliste, d'effectuer de réelles traversées de chaussées et de passages de carrefours.

Nous avons pu également performer au niveau du banc d'essai mis en place au sein de l'infrastructure de la Ligue.

Ces formations participent pleinement à la complète autonomie et ont également pour objectifs d'élaborer une conduite la plus adaptée à la réalité quotidienne qu'impose l'utilisation d'une AM.

Assurance
AJPR

JOURNÉE DE FORMATION À LA LIGUE BELGE DE LA SEP 23 NOVEMBRE 2021

Promotion pour cette journée

Se déplacer en sécurité avec une aide à la mobilité motorisée

Vous êtes usager d'une aide à la mobilité motorisée et

- vous vous sentez parfois en insécurité sur la voie publique ;
- vous vous posez des questions quant à la règlementation ;
- Ou encore, vous aimeriez mais n'osez pas sortir seul (une balade, aller chez un ami, au musé, au parc, ...)

Le **projet USAMM** (Usage Sécurisé des Aides à la Mobilité Motorisées) peut être une solution.

L'ASBL FEDEMOT en association avec le CNFR de Fraiture et le SAPASEP vous propose une journée de formation gratuite.

- **Quand ?** le mardi 23/11/2021
- **Où ?** 6 rue des Linottes à 5100 Naninne
- Invitation au format PDF

Au programme :

- 10h00 : RDV à Naninne pour l'accueil
- 10h30 : Présentation de la législation quant à l'utilisation d'une aide à la mobilité motorisée.
- 12h30 : Pause repas.
  - Possibilité de commander des sandwichs ou de consommer votre propre lunch sur place.
  - Eau et café seront à votre disposition.
- 13h30 - 15h00 : atelier pratique
- 15h00 - 16h00 : Fin

Intéressés ? Appelez un ergothérapeute au **081.58.53.44** pour vous inscrire.

Cette première rencontre pourrait en amener d'autres pour un suivi plus personnalisé si vous en ressentiez le besoin.

10h-13h : Formation théorique sur l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (code de la route et bonne pratique) à l'attention des ergothérapeutes et patients de la Ligue belge de la SEP. Il faut noter que 2 bénéficiaires de cette formation sont venus accompagnés de leur chien d'assistance.

Problématique(s) rencontrée(s) :

- ⇨ manque de visibilité des fauteuils,
- ⇨ éclairage insuffisant,
- ⇨ pas de rétroviseur sur ce type d'engins,
- ⇨ problème de dangerosité lors des dépassements par des voitures (mise en place d'un écarteur).

Au quotidien, l'utilisation de ces engins reste périlleuse car les voiries (trottoirs, chaussées, accès) sont rarement adaptées aux PMR et plus particulièrement dans les zones non-urbaines.

13h30 - 16h : Séance pratique aux abords immédiats du bâtiment de la ligue et sur la piste d'essais.

Ce fut l'occasion et aussi la première fois, de réaliser des parcours avec des personnes accompagnées de leur chien. Au terme des différents exercices, nous avons constaté qu'il était nécessaire de prendre contact avec l'asbl Osmose afin de mettre en place un « dressage » spécifique des chiens accompagnants les utilisateurs des aides à la mobilité motorisées.

Nous avons également équipé les fauteuils d'une cinquième roue, permettant aux bénéficiaires d'effectuer plus facilement des franchissements, des demi-tours et d'emprunter des terrains plus meubles que l'asphalte (graviers, herbe, accotements, etc.).

RÉUNION AVEC LES ERGOTHÉRAPEUTES DU SERVICE NEUROLOGIQUE DU CHR CITADELLE DE LIÈGE LE 30 NOVEMBRE 2021

A la demande du service Neurologie du CHR Citadelle de Liège ; représenté par le Professeur Alain Maertens et plus particulièrement du département d'ergothérapie pour adultes et pédiatrique, nous avons organisé une séance d'information USAMM au sein de l'hôpital.

Après la découverte spécifique de nos activités, ces responsables ont sollicité la tenue de formations intra et extra muros à destination de la patientèle adulte mais aussi, et il s'agirait d'une première pour nous, à destination de jeunes enfants. Considérant que nous arrivons en fin d'année et que nous connaissons une situation sanitaire quelque peu « instable », nous avons décidé de nous revoir début 2022, afin d'établir un calendrier et une procédure particulièrement adaptée pour nos formations.

LES COMMUNES

CHARTE DES COMMUNES

Dès les premiers jours de l'année, en janvier 2021, nous avons renvoyé un courrier à chaque commune de Belgique, afin de nous faire connaitre auprès des nouveaux conseillers, échevins et bourgmestres. Nous avons évidemment remis en avant la charte que nous avions émise en 2018.

Tenir compte de la sécurité des usagers de deux-roues motorisé et de leurs besoins spécifiques dans la réalisation d'infrastructures routières et l'aménagement des espaces publics, est non seulement un moyen de réduire le risque d'accident, mais c'est également une façon simple de soutenir les commerces locaux.

Si les habitants se sentent en sécurité en scooter et qu'il y a des parkings prévus, il y a fort à parier qu'ils iront beaucoup plus volontiers dans les petits commerces des centres villes, souvent désertés par les voitures.

Accueillir les motos et les scooters c'est aussi faire vivre l'Horeca d'une petite ville. Au printemps les motards aiment s'arrêter lors d'une balade pour profiter d'une terrasse ou d'un bel endroit.

En 2021, tenir compte des 2RM semble toujours un beau moyen simple de soutenir les communes. C'est pourquoi FEDEMOT est toujours à l'écoute des représentants locaux pour les guider dans leur choix (matériel, aménagement...).

Charte « Infrastructure favorable aux motocyclistes »

CHARTE "INFRASTRUCTURE FAVORABLE AUX MOTOCYCLISTES"

La ville/Commune de ……, se déclare prête à tenir compte de la sécurité des usagers de deux-roues motorisés et de leurs besoins spécifiques dans la réalisation d'infrastructures routières et l'aménagement des espaces publics.
En signant la présente charte, elle essayera de tenir compte des motards et cyclomotoristes lors de la réalisation des projets futurs.

Les questions prioritaires de la présente charte sont:

- La réalisation de parkings pour les motos
- Le choix de matériaux présentant une adhérence suffisante pour le revêtement et les marquages routiers
- La sécurisation des obstacles sur ou le long de la chaussée
- La limitation des obstacles à la visibilité
- Lors de l'aménagement de casse-vitesse, le respect des normes de sécurité pour les usagers de deux-roues motorisés
- Le choix de séparateurs de voies, par exemple entre une piste cyclable et la chaussée, conformes à la sécurité des usagers de deux-roues motorisés
- Une attention particulière qui doit être apporté à l'entretien des chaussées, principalement lorsqu'elles présentent des nids-de-poule ou des fissures.

Lors d'un nouvel aménagement ou de réparations, elle s'engage à tenir compte des questions ci-dessus. Les problèmes concernant des infrastructures existantes seront évalués et, si possible, adaptés.

L'asbl FEDEMOT, s'engage à apporter au besoin tous les conseils et avis qu'elle solliciterait lors de l'étude de nouveaux aménagements ou lors de l'évaluation des problèmes rencontrés par les usagers de deux-roues motorisés sur le réseau routier communal.

Fait à…… Le…… 2021

Jean-Marie JORSSEN, Président	M Le directeur général	M Le Bourgmestre
Pour l'asbl FEDEMOT	Représentant la Ville/Commune de	

COMMUNES FAVORABLES POUR CETTE CHARTE ET MISE EN PLACE D'EMPLACEMENT PARKING ENTRE AUTRES POUR LES MOTARDS

COMMUNE	Date de réponse	Commentaire	Date de suivi Fédémot
TROIS PONTS	1er février 2021	Demande de visite	
HAMOIR	6 février 2021	Demande de visite	26 février Réunion
VERVIERS	11 février 2021	Demande de visite	1er mars Réunion
NEUPRE	3 février 2021	Courrier en attente transmission	
NAMUR	4 février 2021	Courrier en attente transmission	26 mars Réunion Square Arthur Masson
CHAUDFONTAINE	9 février 2021	Peut-être intéressé si pb se présente	
TOURNAI	5 février 2021	Courrier en attente transmission	
TUBIZE	4 février 2021	Peut-être intéressé si pb se présente	
MOUSCRON	9 février 2021	Demande de visite	
MONS	10 février 2021	Courrier en attente transmission	
ROUVROY	8 février 2021	Pas intéressé actuellement	
ERQUELINNES	9 février 2021	Courrier en attente transmission	
ANHEE	11 février 2021	Création de parking en cours	
GESVES	10 février 2021	Plainte par rapport au bruit	
HERSTAL	Février 2021	Demande de visite	15 mars Réunion

PALISEUL	Février 2021	Demande de visite	25 février Réunion – convention envoyée
NEUFCHATEAU	Février 2021	Demande de visite	17 mars Réunion
GENAPPE	Février 2021	Aucun intérêt	
COURCELLES	Février 2021	Demande de visite	8 mars réunion
FLERON	Février 2021	Pas dans les projets actuels mais prendront contact en cas de besoin	
CHARLEROI	Février 2021	Courrier transmis à Mr Desgain, échevin de la Mobilité et de la Sécurité Routière	
MALMEDY	Février 2021	Courrier transmis au service mobilité de la ville	En attente de réunion
BOUILLON	Février 2021	Rencontre prévue avec le Bourgmestre Mr ADAM	19 mars Réunion
LA CALAMINE	Mars 2021	Réunion sur place dès adjudicataire Plan de Mob désigné	En attente de réunion – charte envoyée le 05 mars 2021
DURBUY	Février 2021	Contact avec Insp THONUS problème de parkings et nuisances sonores	9 mars 10h30 Réunion
STOUMONT	Mai 2021	Réunion avec divers bourgmestres de la Vallée de la Lienne, des policiers et la venue de Madame la Ministre Valérie De Bue	31 mai
Nassogne	Mai 2021	Réunion bourgmestre et échevins, problèmes récurrents des routes. Avec la participation du SPW	12 mai
Rochefort	Mai 2021	Réunion 1ère Echevine, pour problème de parking	31 mai

Réunion du 25 février 2021

Prévue en la salle des mariages de l'hôtel de Ville de Paliseul (Grand-Place 1).

En présence de l'échevine du Tourisme Madame François Marie-Claire et le Président du CPAS ayant la mobilité dans ses attributions, Monsieur Marc Jacquemin et du Président de l'A.S.B.L. Fédémot Mr Jorssen.

Présentation de notre A.S.B.L. qui depuis plus de 20 ans, grâce à ses multiples compétences, poursuit les objectifs d'information et de prévention sur l'usage des deux-roues motorisés.

Nos formations pour la sécurité routière dans les écoles rencontrent toujours un vif succès.

Les journées scolaires de prévention se passent généralement par la répartition des élèves en petit groupe et dirigés dans différents ateliers pratiques et théoriques.

Aperçu d'une journée :

- Présentation générale de sécurité routière : quels sont les dangers de la route ? Alcool, fatigue, Smartphone, vitesse, non-port de la ceinture, temps de réaction, etc.
- Que faire si je suis témoin d'un accident ? Apprentissage des premiers secours.
- Cyclomoteurs et équipement : quels sont les différents types de deux-roues motorisés ? Quels sont les risques si mon véhicule n'est pas en ordre, équipement obligatoire ? etc.
- Atelier pratique sur scooter, premiers tours en toute sécurité et conseil de conduite.
- Simulateur de conduite moto, simulateur de conduite voiture, lunettes alcovision.

Notre A.S.B.L. contribue aux progrès de la mobilité en prouvant au public que le deux-roues motorisé, qu'il soit électrique ou thermique, est une réalité croissante, une solution concrète et efficace au problème de la mobilité. C'est donc une alternative très intéressante (de par sa faible consommation et de par la place occupée sur la chaussée et dans les parkings) et un phénomène incontournable dans la circulation urbaine.

Réunion du 26 février 2021

Prévue à l'Administration Communale, Route de Tohogne 14.

Présentation de notre A.S.B.L. qui depuis plus de 20 ans, grâce à ses multiples compétences, poursuit les objectifs d'information et de prévention sur l'usage des deux-roues motorisés.

Nos formations pour la sécurité routière dans les écoles rencontrent toujours un vif succès.

Les journées scolaires de prévention se passent généralement par la répartition des élèves en petit groupe et dirigés dans différents ateliers pratiques et théoriques.

Aperçu d'une journée :

- Présentation générale de sécurité routière : quels sont les dangers de la route ? Alcool, fatigue, Smartphone, vitesse, non-port de la ceinture, temps de réaction, etc.
- Que faire si je suis témoin d'un accident ? Apprentissage des premiers secours.
- Cyclomoteurs et équipement : quels sont les différents types de deux-roues motorisés ? Quels sont les risques si mon véhicule n'est pas en ordre, équipement obligatoire ? etc.
- Atelier pratique sur scooter, premiers tours en toute sécurité et conseil de conduite.
- Simulateur de conduite moto, simulateur de conduite voiture, lunettes alcovision.

Réunion du 08 mars 2021

Prévue à l'Hôtel de Ville de Courcelles

Présentation de notre A.S.B.L. qui depuis plus de 20 ans, grâce à ses multiples compétences, poursuit les objectifs d'information et de prévention sur l'usage des deux-roues motorisés.

Nos formations pour la sécurité routière dans les écoles rencontrent toujours un vif succès.

Les journées scolaires de prévention se passent généralement par la répartition des élèves en petit groupe et dirigés dans différents ateliers pratiques et théoriques.

Participation à la mise en place d'un nouveau parking Moto + Communication. Envoi de la convention.

Réunion du 9 mars 2021

Prévue à l'Hôtel de Ville de Durbuy

Présentation de notre A.S.B.L. qui depuis plus de 20 ans, grâce à ses multiples compétences, poursuit les objectifs d'information et de prévention sur l'usage des deux-roues motorisés.

Nos formations pour la sécurité routière dans les écoles rencontrent toujours un vif succès.

Les journées scolaires de prévention se passent généralement par la répartition des élèves en petit groupe et dirigés dans différents ateliers pratiques et théoriques.

Participation à la mise en place d'un nouveau parking Moto + Communication. Envoi de la convention.

PV Réunion du 09/03/21 : Police – Fédémot

Personnes présentes :

Police :
Mr. Thonus — steve.thonus.8958@police.be
Mr. Petitjean
FEDEMOT :
Mr. Jorssen — info@fedemot.be
Mr. ….
Commune :
Philippe Bontemps, Bourgmestre — Philippe.bontemp@durbuy.be
Françoise MAILLEN, Service travaux — Francoise.maillen@durbuy.be

Monsieur Thonus expose la double problématique au niveau des motos :

1. la nuisance sonore
2. le parking anarchique

1. Nuisance sonore :

- Mr Jorssen transmet un folder de sensibilisation, rédigé en deux langues, dans le cadre de la campagne contre les nuisances sonores.
  Les représentants de FEDEMOT souhaitent réaliser une campagne « anti-bruit » en partenariat avec la Commune. La création et la diffusion d'un folder représente un coût : quid de la possibilité d'une intervention communale, voir un partenariat avec Ethias, par exemple.

2. le parking :

- L'exemple de la Ville de Dinant est évoqué. Principe : consigne avec une présence physique. Le coût est de 5 €.
- Suite à la visite sur place, il est retenu que le parking « motos » situé au pied de la passerelle piétonne est idéal.
- Les représentants de FEDEMOT font remarquer le manque de signalétique des parkings motos, le panneau en place est trop petit et donc non visible.
  => Il serait judicieux de faire réaliser deux panneaux (visibilité dans chaque sens d'arrivée) à placer à l'entrée du parking Pré Georis indiquant le parking moto et préciser « consigne »

  Monsieur Mr Joorssen souhaite compléter ce point de la manière suivante : La mise en place de 2 panneaux indicateurs parking + consigne me semble trop light, il faut au moins quelques panneaux de rappel sinon on va encore pêcher par manque de communication

L'accès à ce parking se fait actuellement via le « Pré Georis ». Un second accès pourrait être envisagé soit via le parking des Topiaires, soit via la rue Haie Himbe + chemin des Houblonnières

=> ce second accès permettrait d'éviter le passage des motos provenant de Tohogne dans Durbuy.

=> si accès via le chemin des Houblonnières, un petit aménagement devrait être effectué pour le passage vers le parking. Cet aménagement peut être réalisé par MO communale => à voir sur place avec le service concerné.

Suggestions pour le parking « passerelle » :

- Instaurer un système de consigne avec « présence physique » à partir des congés de Pâques (soit à partir du 15/04/2021), jusque fin septembre.
  Rôle de personne présente sur place :
  - rassurant pour le motard qui laisse son véhicule sur place
  - information au niveau touristique et autre.
- La mise en place d'une consigne « saisonnière » nécessite :
  - la rédaction d'un règlement ;
  - quid de la/les personnes présentes : étudiant, steward, SI, …. ?
  - prise en charge d'une assurance responsabilité => voir Ethias.
  - coût de la consigne ? (Dinant : 5 € pour la journée – ouvert de 10h30 à 18h30)
  - Période d'ouverture : à partir de Pâques jusque fin septembre => uniquement WE et jours fériés (=cfr Dinant) ou plus ?
  - Mise en place d'un « stimulant » ??? remise d'un bon commerçant, …

- Mise en place de « consignes permanentes » type casier (voir annexe) => cette consigne permettrait d'offrir un accueil aux motards lorsque la consigne « saisonnière » est fermée.

=> si le parking rencontre un certain succès, cet espace offre la possibilité de poser des barres à motos supplémentaires (quid côté Topiaires ?)

Conclusion :

- Nous sommes juste avant la saison, il serait bien de mettre en place le système d'une consigne « saisonnière » pour les prochaines vacances de Pâques ;
- Campagne de communication à réaliser : communiqué de presse début de saison pour insister sur la mise en place d'un système d'accueil du motard, …. « Motard bienvenu à Durbuy ».
- Dans un premier temps, le parking anticlinal reste accessible aux motos afin de ne pas donner un côté « répressif » au système. Après une période de sensibilisation et le temps de faire le nécessaire d'un point de vue législation, les places de parkings « motos » situées dans le vieux Durbuy pourraient disparaître. De cette manière il n'y aurait plus de passage des motos sur la place de Durbuy.
  Notons que des places « motos » sont prévues au futur parking « Durbuy Nord ». De cette façon, il y aura un parking d'accueil de part et d'autre de la Ville (= évite le passage dans Durbuy).

Réunion du 15 mars 2021

Prévue Salle du Collège à Herstal

Présentation de notre A.S.B.L. qui depuis plus de 20 ans grâce, à ses multiples compétences, poursuit les objectifs d'information et de prévention sur l'usage des deux-roues motorisés.

Nos formations pour la sécurité routière dans les écoles rencontrent toujours un vif succès.

Les journées scolaires de prévention se passent généralement par la répartition des élèves en petit groupe et dirigés dans différents ateliers pratiques et théoriques.

Aperçu d'une journée :

- Présentation générale de sécurité routière : quels sont les dangers de la route ? Alcool, fatigue, Smartphone, vitesse, non-port de la ceinture, temps de réaction, etc.
- Que faire si je suis témoin d'un accident ? Apprentissage des premiers secours.
- Cyclomoteurs et équipement : quels sont les différents types de deux-roues motorisés ? Quels sont les risques si mon véhicule n'est pas en ordre, équipement obligatoire ? etc.
- Atelier pratique sur scooter, premiers tours en toute sécurité et conseil de conduite.
- Simulateur de conduite moto, simulateur de conduite voiture, lunettes alcovision.

Réunion du 17 mars 2021

Prévue à l'Hôtel de ville de Neufchâteau

Présentation de notre A.S.B.L. qui depuis plus de 20 ans, grâce à ses multiples compétences, poursuit les objectifs d'information et de prévention sur l'usage des deux-roues motorisés.

Nos formations pour la sécurité routière dans les écoles, les journées scolaires de prévention se passent généralement par la répartition des élèves en petit groupe et dirigés dans différents ateliers pratiques et théoriques.

Aperçu d'une journée :

- Présentation générale de sécurité routière : quels sont les dangers de la route ? Alcool, fatigue, Smartphone, vitesse, non-port de la ceinture, temps de réaction, etc.
- Que faire si je suis témoin d'un accident ? Apprentissage des premiers secours.
- Cyclomoteurs et équipement : quels sont les différents types de deux-roues motorisés ? Quels sont les risques si mon véhicule n'est pas en ordre, équipement obligatoire ? etc.
- Atelier pratique sur scooter, premiers tours en toute sécurité et conseil de conduite.
- Simulateur de conduite moto, simulateur de conduite voiture, lunettes alcovision.

Réunion du 19 mars 2021

Prévue à Bouillon avec le Bourgmestre Adam Patrick.

Demande de collaboration pour l'analyse et la mise en place :

- D'un parking moto spécifique avec consigne
- D'une campagne de communication visant au respect des riverains
- De la participation de notre association à la campagne de prévention voire répression des nuisances sonores.
- De notre totale participation et implication lors de toutes réunions relatives à cette thématique.

Réponse reçue par le Collège : le Directeur général, J. MATHIEU et le Bourgmestre, P. ADAM.

Monsieur,

Le Collège Communal de la Ville de Bouillon, en sa séance du 30 mars 2021, a examiné votre courriel repris ci-dessous.

Il marque son accord de principe à court terme (options à prendre pour 2022) et finalisera vos diverses demandes dans le courant 2022.

Le Collège vous prie d'agréer, Monsieur, ses salutations distinguées.

Réunion du 16 avril 2021

Rencontre avec le Bourgmestre d'Haccourt, Mr FILLOT, pour présenter nos diverses actions :

- Création de parking (comment l'aménager).
- Prise en compte des usagers vulnérables (trottinette -cyclo – moto)
- Nos journées de prévention.
- Nos actions simu voiture
- Nos différentes formations.

Il a été convenu de mettre en place dès que la situation sanitaire le permettra, une grosse journée de prévention et de sécurité routière. Nous avons aussi pris l'engagement de nous réunir au moins une fois par an.

Réunion du 07 mai 2021 : AC Nassogne

Objet : rencontre « FEDEMOT »

Concerne : sécurité routière des motards sur la N889.

Présents :

Saint-Hubert – Échevine - Madame Céline NICOLAS représentant de Mr Patrick Pierlot

FEDEMOT Mr JORSSEN Jean-Marie

SPW – Mobilité Infrastructures – Mr VOOS Lionel

ZP Famenne Ardenne – Mr LAMBERT Didier

SPW – Mobilité Infrastructures - Mr GUILLAUME Philippe

Tenneville – Bourgmestre – Mr CHARLIER Nicolas

SPW – District de Saint Hubert – Mr VALENTIN Olivier

Nassogne – Bourgmestre – Mr QUIRYNEN Marc

Nassogne – Échevin de la Mobilité – Mr BLAISE André

Nassogne – Chef des Travaux – CeM – Mr PIERARD Stéphane

Introduction présentée par Monsieur BLAISE

Présentation des accidents relevés par Mr LAMBERT de la ZP (voir annexe n°1)

Sur la N889, entre la barrière de Champlon et le centre du village de Nassogne, pour la période du 01-05-2016 au 01-05-2021, on compte 18 accidents avec PV de la police ;

- 5 accidents avec dégâts matériels
- 11 accidents corporels (1 motard sur deux, moto seule en cause)
- 2 accidents mortels

Les motards sont considérés comme des usagers faibles, il y a une augmentation des accidents.

Les premières causes :

- La vitesse
- Sous influence (alcool, drogue, médicament, …)
- Infrastructure (revêtement, signalisation, …) → 6%.

Mr JORSSEN présente FEDEMOT :

FEDEMOT est une a.s.b.l. constituée de motocyclistes bénévoles attentifs à la sécurité et à la mobilité de tous et plus particulièrement des jeunes. Créée en 1999, FEDEMOT poursuit un double objectif d'information et de prévention sur l'usage du deux-roues motorisé, qui constitue une des solutions de déplacement privilégiée par les jeunes.

Contribuer aux progrès de la mobilité en prouvant au public que le deux-roues motorisé, qu'il soit électrique ou thermique, est une réalité croissante, une solution concrète et efficace au problème de la mobilité et donc une alternative très intéressante (de par sa faible consommation et de par la place occupée sur la chaussée et dans les parkings) et un phénomène incontournable dans la circulation urbaine. (Source http://www.fedemot.be/)

Il existe une charte présentée de nombreuse fois aux communes (2004, 2006, 2008, …), seules 50 communes sur 262 ont adhéré.

Les premiers objectifs sont d'accueillir les motards et de proposer des parkings en toute sécurité.

Le motocycliste doit être considéré comme un « ambassadeur touristique ».

FEDEMOT a commencé dans la prévention et se dirige maintenant vers de la formation, école de conduite ou stage.

Pour FEDEMOT, 8 % des accidents sont liés à l'infrastructure. Elle est considérée uniquement comme un facteur aggravant !

Mr JORSSEN rappelle qu'il y a un interlocuteur « MOTO » par direction territoriale du SPW. Pas assez interrogé par les Communes ou par les motocyclistes.

Le motard a aussi une mauvaise presse dans certaines régions en fonction des nuisances sonores.

Mr VOOS et Mr GUILLAUME informent qu'un inventaire des points noirs a été réalisé sur l'ensemble de la Wallonie. Un plan d'actions est sur le point d'être approuvé par la direction du SPW.

77 sites sont considérés comme dangereux, trois sites seront aménagés sur la N889 → fin des travaux : été 2022.

L'administration Communale de Nassogne insiste sur deux endroits réputés dangereux pour concentrer les investissements du SPW → le grand virage à l'entrée de Nassogne à proximité de la ferme Magerotte et à hauteur du village d'Ambly dans le grand virage avant la rue Principale.

Conclusion : 1 accident sur 2 concerne un motard et l'infrastructure représente moins de 10 % des causes d'accidents.

Rapport de réunion Rochefort vendredi 28 mai.

La réunion a eu lieu en présence de Madame Louise MERTZ, 1ère Echevine et Madame Mullens, Directrice Générale.

Il a été décidé :

- De mettre en place un parking spécifique motos au centre-ville de Rochefort. Celui-ci sera signalé de manière optimale et muni de barres d'attaches spécifiques.
- De mettre en place un parking spécifique motos et une consigne à Han-sur-Lesse.
  Ces aménagements seront situés au niveau du grand parking multi-modal. Seule la consigne sera payante.

Une prochaine réunion aura lieu fin juin afin de finaliser ces 2 aménagements.

EN CONCLUSION

Cette année encore, notre chiffre de fréquentation prouve que FEDEMOT est un acteur indispensable au niveau des formations pré et post permis mais aussi qu'il est primordial en termes de prévention et de sécurité routière auprès des jeunes.

FEDEMOT - Répartition du nombre total de personnes en 2021 (6 décembre)

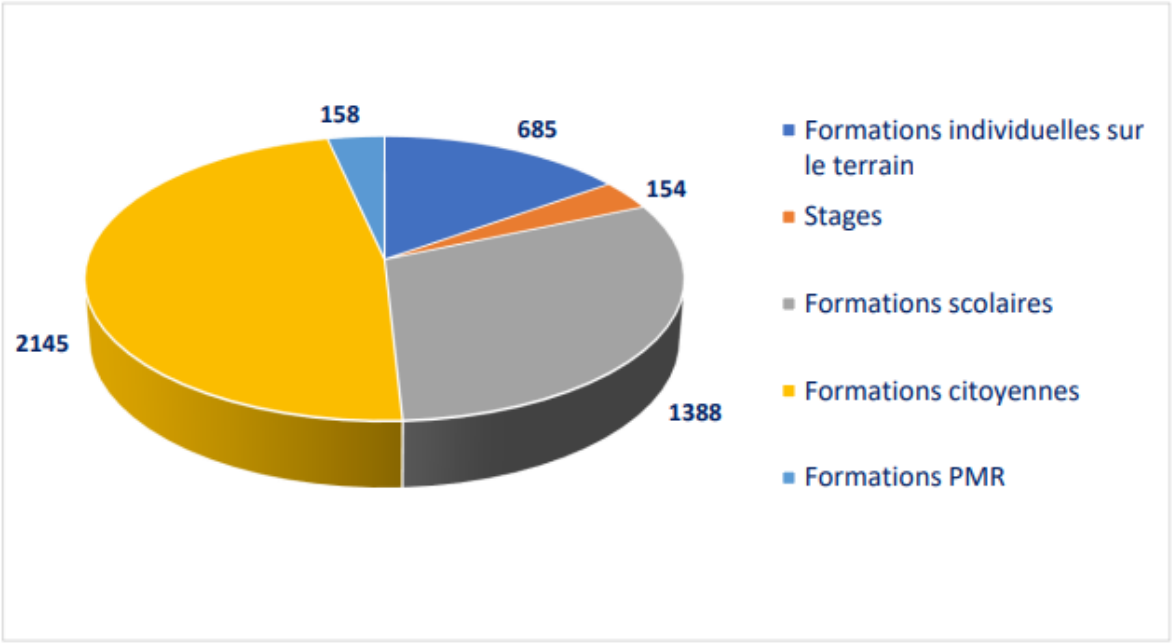

	FEDEMOT 2021 (6 décembre)
Formations individuelles sur le terrain	685
Stages	154
Formations scolaires	1388
Formations citoyennes	2145
Formations PMR	158

Il est important de mentionner que nous avons été contraint d'arrêter nos activités pendant un mois suite aux inondations.